

N° 43 - 5,00 FF

Semaine du 1er au 6 janvier 1982

SANS FRONTIÈRE

hebdomadaire de l'immigration et du tiers-monde



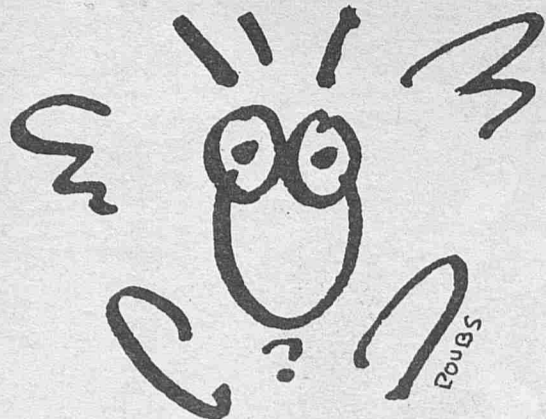
**Haitiens
ces réfugiés
"indésirables"**

SANS-PAPIERS QUINZE JOURS DE SURSIS

A LA UNE :

Les sans-papiers dans le monde : de Haïti à Paris P. 8

BONNE ANNÉE



ICI ET LA :

La nationalité des jeunes immigrés : le cas général Page 4

La régularisation : le point de vue de la CFTD Page 5

Saint-Dizier : quand des jeunes s'en mêlent Page 7

SUD-SUD :

La Guyanne après la mort d'un indépendantiste Page 8

La défi Polonais page 9

Pour une nouvelle poésie d'Afrique Noire (suite) Page 12

Pages services Page 15

RECTIFICATIF :

Le numéro de la semaine dernière portait le numéro 43 par erreur. Il s'agissait du numéro 42. Ce numéro porte donc le numéro 43 de la série.

sans frontière

Nidham ABDI
Farid AICHOUNE
Khadidja BACHIRI

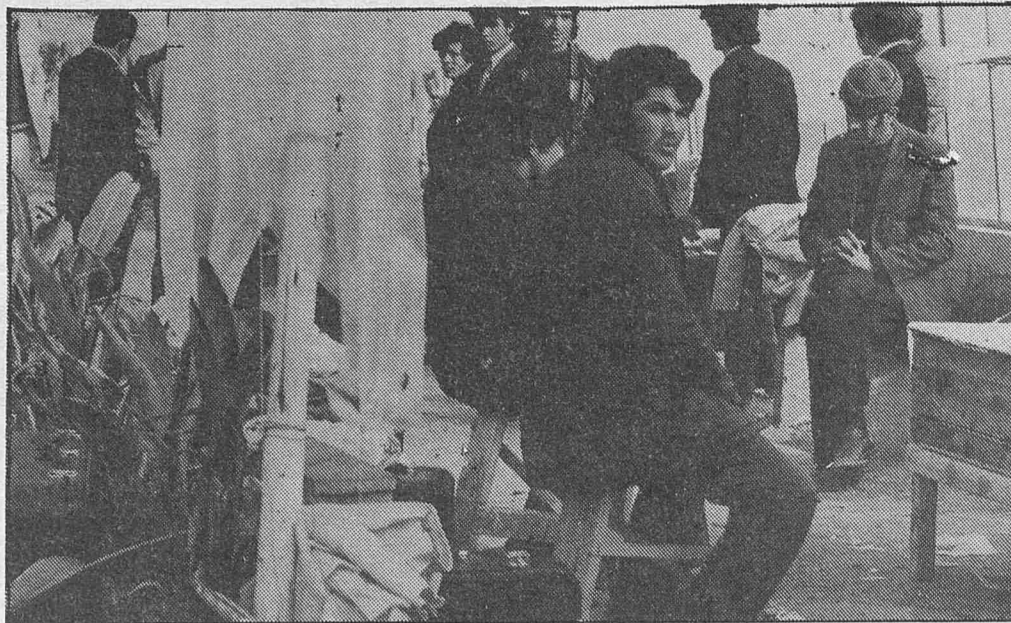
PACO
Marc WEITZMAN
Fowzia ZOUAOU

Kamal BELARBI
Fatima BELHADI
Lila BENBELAID
Joël BOULARD
Saïd BOUZIRI
Peïra CAVA
Raymond CHARLOTTE
Madjid DABOUSSI
Amadou GAYE
André HARTMANN
Maria KALALOBE
Daniel Lacerda
Lefla SEBBAR
Mustapha MOHAMMEDI
Driss MOURAD
Fabienne MESSICA
Mohamed NEMMICHE
Blaise N'DJEHOYA
Macodou NDIAYE
Aline N'GOALA

ABONNEMENTS
Ali MAJRI
NOUREDINE
PUBLICITE :
Lefla HADDAD
Habib ARFAOUI



Rédaction Paris : 33 bd Saint-Martin. 75003 Paris. Tél. 278 44 78
Siège social : 35 rue Stephenson. 75018 Paris.
Fondateur de l'Association : « Editions Sans Frontière » : Louis Gallimardet.
Rédacteur en chef : Méjid Daboussi « Ammar »
Directeur de publication : Khali Hammoud.
C.C.P. : 420900 F Paris
Commission paritaire n° 61715
Diffusion N.M.P.P.



Celui-là est à moi ...

Salut,
Je suis abonné à « Sans Frontière » depuis deux ans. Très chouette. La vie de tous les jours où « l'autre » devient quelqu'un. Des visages, des vies qui entrent dans la notre. En ce moment je travaille en Corse à la cueillette des clémentines. Dans la plaine orientale Corse, des milliers de marocains travaillent dans des conditions délirantes. Je voudrais, par l'intermédiaire de votre journal informer les gens sur ce sujet.

Alors voilà ce que je voudrais que vous publiez dans « Sans Frontière ». Si vous voulez plus de renseignements, ou même faire un article plus conséquent (ça en vaudrait la peine), quelqu'un peut venir, parler avec les Marocains, prendre des photos.

Il est midi 1/2, le repas avalé en vitesse, je cours derrière un marocain, dans le maquis corse agité par un vent violent. Comme moi, il travaille avec dix autres marocains, à la cueillette des clémentines, dans la plaine orientale de la Corse ; nous repartons dans les plantation où nous coupons les fruits du lever au coucher du soleil.

Nous sommes payés à la tâche bien sûr. Personne n'est déclaré. Le soleil couché, toute l'équipe travaille au hangar pour le conditionnement des clémentines.

En tout, 14 heures de travail chaque jour. Le porte du hangar donnant sur la route reste fermée pour éviter que trop de gens ne soient au courant. Les flics sont plus intéressés par la liste de nos noms que par le respect de la législation de la part de notre employeur.

Contre le hangar se trouve ce que les gens appellent très pudiquement

« une maison ouvrière ». 17 personnes dans 60 M² sans eau chaude, sans sanitaire, sans chauffage. Nous sommes en décembre. Il y a peu de temps les marocains logeaient tous dans le garage d'une très belle maison appartenant à l'employeur. Il n'y avait pas non plus de fenêtre.

Ils vivent dans des conditions inhumaines, ils sont déshumanisés. Des objets - c'est tout. Un Corse me montrait son ouvrier marocain en me disant : « celui-là est à moi » ou bien « je l'ai prêté à un ami » ... Il dort dans le hangar avec le tracteur.

Ils habitent dans la saleté ; ils sont sales aux yeux des corses. Sales et dangereux. Les petites filles corses se sauvent si elles rencontrent un Arabe dans le maquis. Les gamins corses emploient déjà le tutoiement méprisant vis-à-vis des Marocains. Je fais le même travail mais les enfants m'appellent : « Monsieur Laurent ». Je suis

français.

Ce sont des hommes que l'on détruit. Ils n'existent, aux yeux des corses ou des « pieds-noirs », que comme outil de travail. Un homme pour vivre ne peut pas être haï par tous. Son seul moyen de se sentir lui-même, être un homme, donc d'être aimé, apprécié pour quelque chose, c'est de se confondre avec l'image que les gens leur associent : celle d'un outil de travail. Etre quelqu'un pour les autres -vivre- c'est devenir, être entièrement un outil.

La plaine orientale de la Corse est parcourue de marocains, quittant un hangar pour faire leurs courses, chercher une prostituée,



une place pour la cueillette des clémentines.

Nous avons mis un arbre de Noël dans la maison, j'apprends le marocain, j'écris le français pour eux. J'écris cet article pour nous.

Laurent Schneider
Corse

L'équipe de Sans Frontière, souhaite à tous ses lecteurs et amis, une bonne et heureuse année.

Solidaire de votre espoir

Monsieur le rédacteur en Chef.

Je connais votre journal, que j'apprécie.

Je me sens solidaire de votre espoir et des luttes que vous soutenez.

Je vous joins un poème qui, s'il mérite la place de vos colonnes, vous le publierez sinon mettez-le à la poubelle.

Voeux

Nous vivrons mille ans
Il n'y aura plus de bruits
de bottes
L'Espoir ne cessera de bourgeonner

L'hiver ne sera plus
qu'une saison
L'homme sera respecté
Toutes les colombes seront saines
sauves

Et libres
Nous aurons la couleur du cristal

Il n'y aura plus de peine-perdue

Car il n'y aura plus de peine
Le malheur, l'exil, les frontières

Sont bannis,
Sur la petite région

Terre
Sikou my Driss

TARIFS D'ABONNEMENTS

A l'ordre de « Sans Frontière », 33 bd Saint-Martin 75003 Paris - C.C.P. 420900 F Paris

— Soutien à partir de 300 francs —

	Chômeurs et étudiants*		
	1 an	9 mois	6 mois
France	220F	170F	120F
Europe, Afrique	280F	220F	160F
Par avion	320F	290F	170F

Abonnement Réabonnement *Sur justificatif

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Chèque

C.C.P.

Pour souhaiter bonne année à S.F., il suffit de s'abonner et d'abonner ses amis.

**ABONNEZ-VOUS
ABONNEZ VOS AMIS**

Le mois de décembre, est certes le mois de la Pologne. Mais il est aussi le mois des « Sans papiers ». Et cela tant en France qu'aux Etats-Unis. La révolte des « Sans droits » haïtiens aux Etats-Unis nous interpelle quelque part. Le geste du gouvernement français, qui vient de reporter la date limite des dépôts au 15 janvier prochain vient corriger un peu le tir, tout en répondant aux inquiétudes soulevées ici et là par de nombreuses associations. Il reste que la détresse des « Sans papiers » dans le monde, est à l'image de la situation, qui leur est faite dans chaque pays. Car l'affaire des Haïtiens aux Etats-Unis montre bien qu'il y a les « bons » et les « mauvais » réfugiés. Ceux qu'on accepte et ceux qu'on rejette. La réalité et les mots. Et quelque part, les « sans-papiers », les « sans droits » révèlent bien que les droits de l'homme sont indivisibles et qu'aucun gouvernement, qui se respecte ou qui veut être respecté, ne peut laisser des êtres humains, sans droit aucun ...



Sans-Papiers:

SURIS A PARIS « INDESIRABLES » A WASHINGTON

Paradoxe puisqu'au palmarès de la croissance démographique et économique, la « Perle des Antilles » est au premier rang des états de la Caraïbe, mais c'est aussi l'un des états les plus pauvres et les plus « mal-développés » de la planète.

Paradoxes, toujours, Haïti se soulève en 1792 pour chasser les colons français et abolir l'esclavage et devient la première république « nègre » du monde, mais en 1981, le gouvernement Jean-Claude Duvalier, président à vie par la grâce de son père et du « grand voisin » (U.S.A.) cède à sa voisine dominicaine des « travailleurs » pour la Zaffra dans des conditions proches de l'esclavage pour le bénéfice exclusif du « trésor » personnel de Jean-Claude. Les « béckés » ont été chassés depuis deux cents ans de l'île, mais, quand les descendants de ces mêmes « béckés », en Martinique ou en Guadeloupe, ont besoin de « bras » pour briser une grève, Haïti les leur fournit. Toussaint Louverture en 1797 brise le lien colonial, mais tout l'histoire d'Haïti, depuis, n'est que l'histoire de son rétablissement avec, en point d'orgue, la création de la zone franche de Port-au-Prince, il y a trois ans.

Paradoxes, encore, Haïti est cet état, dont la monnaie officielle est la Gourde et les prix, en ville, sont indiqués en dollars et où l'aile gauche du Palais Présidentiel sert d'ambassade des U.S.A.

Paradoxes, enfin, cette île où le revenu moyen annuel de ses six millions d'habitants tourne autour de 250 dollars ; où l'écart des salaires - quand salaire, il y a - est le plus grand au monde, mais où 90 familles sont millionnaires en billets verts et 3 000 familles ont un revenu, par an, supérieur à 500 000 dollars.

Pour clore cette série de contrastes et de paradoxes, il faut savoir que 98 % des haïtiens diplômés de l'enseignement supérieur, vivent en Amérique du Nord, en Europe ou en Afrique francophone. Que la population d'origine haïtienne vivant hors d'Haïti est maintenant plus élevée que celle vivant au pays. Que le taux d'analphabétisme dépasse les 80 % ; que la France, concurrence avec les U.S.A. et le Canada, forme l'armée haïtienne, les services de police et a en charge l'enseignement confié, entre parenthèses, aux congrégations religieuses. Que les dépenses sociales et d'équipement -santé,

voirie, bien-être, programmes sociaux, adjudication d'eau et éducation -toutes sommes confondues, en 1981, ont représenté leurs deux tiers du salaire annuel « octroyé » à l'épouse du Président à vie.

Enfin, dans ce « paradis » pour touristes nord-américains en mal d'exotisme -pour reprendre les termes « heureux » des dépliants publicitaires -le droit de grève est interdit, de même que le syndicalisme. La presse écrite et audio-visuelle, pour partie contrôlée par les U.S.A. et la France, est baillonnée. A Haïti, on emprisonne, on tue et on y « disparaît ». La doctrine de la « sécurité nationale » se porte bien. En une formule, reprise de l'actuel président des Etats-Unis, Haïti « est la pointe avancée de la liberté du monde libre, face à la menace totalitaire cubaine »

JE VIS, DONC JE FUIS

La réalité de l'exode des boats-people haïtiens, et surtout son accélération depuis dix ans, puise sa source dans la conjonction de trois événements :

- Après, les grandes vagues des exilés politiques des années Papa Doc, Haïti a été frappé à partir des années 70 par la sécheresse et, surtout, par deux cyclones de suite. Ils ont ravagé les cultures et ont entraîné, effet de la déforestation, les sols fertiles à la mer.

- Dans un pays, où le chômage existe, à l'état endémique en ville et où les emplois industriels, qui existent, sont soumis à la loi d'airain de l'économie de « succursale », il n'y a pas de place pour une population à 80 % agricole frappée par la famine.

- Le discours des deux grands voisins nord-américains a toujours présenté l'Amérique comme le lieu de la Liberté, de la réussite sociale,

de l'abondance, du rêve. Impressions d'autant plus renforcées que pendant des années, U.S.A. et Canada, faisaient venir des charters entiers de travailleurs saisonniers pour remplir des emplois sales, durs et sous-payés.

La crise économique a frappé ces deux états ; les portes se ferment, les haïtiens doivent rester chez eux. Or pour survivre, pour manger, pour dormir il faut avoir accès au circuit monétaire, et à Haïti, pour l'enfant des « mornes » ce n'est pas possible, faute d'emplois ou de ser-

vices sociaux d'entre-aide. Alors, fuir ; fuir vers la Floride, fuir vers la Jamaïque, fuir vers les Bahamas et fuir vers les Antilles « françaises » où, en passant, la procédure de régularisation des travailleurs sans papiers, haïtiens en partie, n'a pas été mise en route.

Reagan a raison, pour une fois, c'est bien un exil économique, mais les U.S.A. en maintenant à bouts de bras Jean-Claude, en sont le principal responsable ...

Günther La Candeur

Sursis de quinze jours

Nous publions ci-dessous le texte intégral du communiqué commun signé par le Ministre de l'Intérieur et de la décentralisation et le Secrétaire d'Etat aux Immigrés

En application d'une décision du Conseil des Ministres du 23 juillet dernier, le gouvernement a mis en place par une circulaire du 11 août 1981, une procédure exceptionnelle de régularisation des travailleurs immigrés en situation irrégulière.

100 000 dossiers environ ont été déjà déposés. Ce résultat a été rendu possible par le climat de confiance qui s'est instauré entre les communautés immigrées et les pouvoirs publics, depuis le mois de mai et grâce au concours fructueux des syndicats et des associations. Il est une illustration de l'esprit de concertation qui anime le gouvernement.

En raison des difficultés matérielles rencontrées par les services pendant les tous derniers jours de l'enregistrement de dossiers, il a été décidé de reporter

au vendredi 15 janvier, la date limite de dépôt des demandes.

Par ailleurs, les travailleurs saisonniers, entrant dans la procédure instituée par la circulaire du 20 Novembre, pourront déposer leurs dossiers jusqu'au 29 janvier 1982 inclus. Ils devront justifier de 21 mois de travail effectif sur 5 ans au lieu de 3 ans. Tous les dossiers déposés pourront être complétés jusqu'au 31 mars, délai de rigueur pour que les commissions départementales chargées d'instruire les demandes puissent se prononcer. Ces mesures marquent l'aboutissement d'un processus mené avec pragmatisme pour répondre à des situations par définition mal connues. Un pas important aura ainsi été fait pour donner aux immigrés la place qui leur est due.

Porte close...

Par souci de vérifications, je prends rendez-vous avec le ministre-conseiller chargé de la presse à l'Ambassade d'Haïti à Paris.

Entrevue acceptée, sur le sujet proposé ; elle aura lieu le lendemain à 11 h.

Le jour de la rencontre, un doute m'assaille, je retéléphone. Ouf, c'est bien confirmé, je serai reçu à l'heure dite.

11 heures, je sonne, m'annonce, pénètre dans l'antichambre et montre mon passeport... horreur, il est canadien et en outre, je pige pour la presse québécoise qui « traîne Haïti dans la boue » -dit mon interlocuteur... Il n'y aura pas d'entrevue... Exit Günther.

Je vis et vie l'information « made in » Jean-Claude.

La nationalité des enfants d'immigrés

DANS LE CAS GENERAL

Nous poursuivons la publication du dossier établi par la FASTI, sur la nationalité des jeunes immigrés.

Dans une première partie, publiée la semaine dernière, le cas des jeunes Algériens y était traité. Voici maintenant le cas général.

Toutes vos critiques, vos suggestions, sont les bienvenues à Sans Frontière ou à la FASTI. Vous pourrez demander cette brochure à la FASTI.



L'acquisition de la nationalité française

D'abord il faut savoir que l'on peut te refuser la nationalité française, si tu as eu par exemple des condamnations, un arrêté d'expulsion, etc... ou même pour moins que ça. Il est évident qu'ils font une sélection et qu'ils veulent des éléments « sains et assimilables » comme ils disent si bien.

D'autre part, pour les garçons, il faut savoir qu'en te naturalisant, tu « gagnes le droit » de faire le service militaire en France.

Pour ceux qui veulent effacer toute trace de leur origine, ils peuvent demander la francisation de leur nom et prénom. (Mais évidemment tu peux refuser et garder ton nom tel qu'il est...)

1) Tu peux acquérir la nationalité française « DE PLEIN DROIT »

*Quand l'un de tes partents devient français, tu deviens aussi français si tu as moins de 18 ans.

*Si tu es né en France, de parents étrangers, tu deviens français à 18 ans.

*Si tu vis depuis l'âge de 13 ans de façon habituelle en France, ou si tu résides en France au moment où tu as 18 ans.

Tu peux refuser d'être français si tu apportes la preuve que tu as la

nationalité d'un autre pays cela dans l'année qui précède tes 18 ans.

Si tu deviens français à ta majorité, tu ne perds pas la nationalité de tes parents si tu n'y as pas renoncé officiellement (à vérifier pour chaque nationalité).

Mais encore :

Le gouvernement peut s'opposer à l'acquisition de la nationalité française à la majorité en invoquant « l'indignité » ou le « défaut » d'assimilation (ben oui !).

II- TU PEUX ACQUERIR LA NATIONALITE FRANÇAISE PAR DECLARATION AVANT TA MAJORITE

*Si tu es né en France et si tes deux parents étaient et sont encore étrangers.

et si tu n'as pas encore 16 ans, ton père ou ta mère peut demander pour toi (sans que tu puisses t'y opposer), la nationalité française au greffe du Tribunal.

C'est une simple déclaration qui te donne aussitôt la nationalité française, à la seule condition que ton père ou ta mère qui va faire cette déclaration réside en France depuis plus de 5 ans.

*Si tu as plus de 16 ans (et moins de 18 ans), tu dois faire toi-même cette déclaration si tu veux la nationalité française. Tu dois habiter en France depuis 5 ans et

avoir l'autorisation des parents.

*Si tu as été élevé en France sans y être né, c'est la même chose. Mais on exige 10 ans de résidence en France pour celui des parents qui fait la déclaration et 5 ans pour toi.

III- TU PEUX ACQUERIR LA NATIONALITE FRANÇAISE PAR DECLARATION EN TE MARIANT

*Si tu épouses une Française ou un Français.

Tu deviens français dès que tu fais cette déclaration, au moment du mariage, ou après, mais le gouvernement français peut t'enlever cette nationalité pendant la première année s'il te juge indigne. Tu ne deviendras donc français définitivement qu'un an après ta déclaration.

IV A PARTIR DE 18 ANS, TU PEUX DEMANDER LA NATIONALITE FRANÇAISE PAR NATURALISATION

*Si tu résides depuis 5 ans au moins en France.

Cette durée de 5 ans peut-être réduite pour certaines nationalités.

La naturalisation se demande à la préfecture qui vérifie ton état de santé, ton assimilation et ta moralité. Attention aux condamnations. La naturalisation n'est pas toujours accordée.

V- SI TU AS ETE FRANÇAIS, SI TU NE L'ES PLUS, TU PEUX LE REDEVENIR

en demandant une « réintégration » à la préfecture ou au tribunal.

Comment perdre la nationalité française

1- LE GOUVERNEMENT PEUT TE REFUSER LA NATIONALITE FRANÇAISE

*Si tu as été naturalisé français,
*Si tu as demandé la nationalité

française « par déclaration » après avoir épousé un Français ou une Française.

*Si tu as demandé une réintégration dans la nationalité française

*Si tu vas devenir français à ta majorité parce que tu es né en France de parents étrangers nés à l'étranger.

Dans tous les cas, le gouvernement peut te refuser l'acquisition de la nationalité



française parce qu'il te juge « indigne » (tu as été condamné) ou pas assez assimilé.

II- TU PEUX REFUSER TOI-MÊME LA NATIONALITE FRANÇAISE :

*Dans l'année qui précède ta majorité (entre 17 et 18 ans) quand tu es né en France de parents étrangers nés à l'étranger. Cela

t'évite de devenir français automatiquement à ta majorité. Seule condition : prouver qu'on a déjà une autre nationalité.

*Dans l'année qui précède ta majorité : quand tes parents ont demandé pour toi la nationalité française. Tu retrouves alors ta nationalité d'origine.

III- TU NE PEUX PAS REFUSER LA NATIONALITE FRANÇAISE

Si tu es né français parce que tu es enfant de deux étrangers qui étaient nés en France (ou dans un territoire considéré comme français l'Algérie avant son indépendance par exemple).

Dans ce cas, tu n'as pas le choix. Tout en étant algérien pour les autorités algériennes, tu es français pour les autorités françaises qui te donneront une carte d'identité française et t'appelleront à faire le service militaire en France.

Pour que tu puisses refuser la nationalité française, il faudrait un changement de la loi.

Des juristes disent que tu peux demander une « libération des liens d'allégeance » ; mais c'est purement théorique. On n'accepte jamais de « libérer » de la nationalité française, quelqu'un qui est né français.

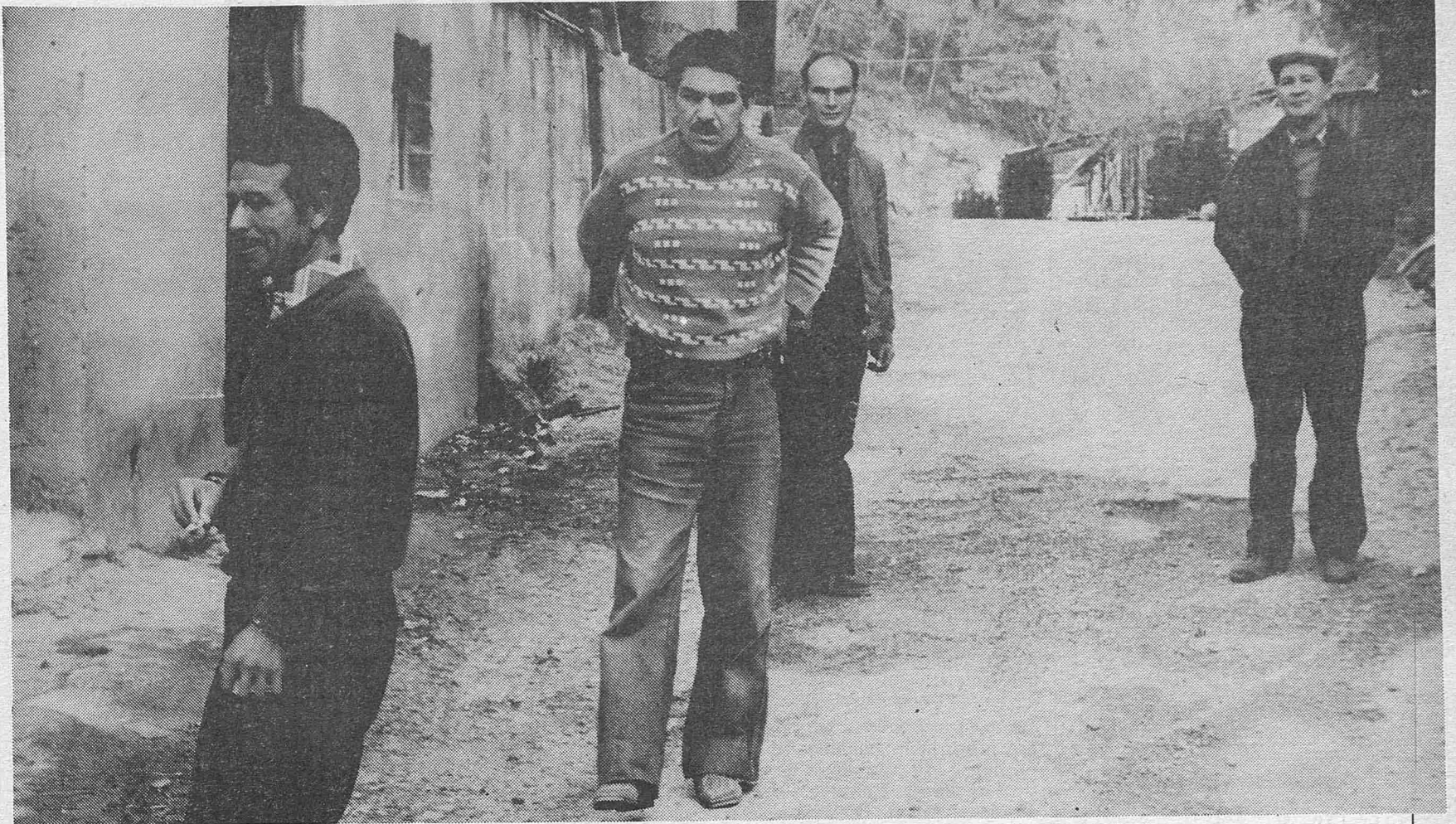
Quant au service militaire, un accord avec l'Algérie et la France te permettra peut-être de choisir de le faire en France ou en Algérie. En attendant cet accord, tu ne peux échapper au service militaire en France qu'en le faisant en Algérie. Un article du Code du Service National français dit : « tout jeune qui a vécu dans le pays de son autre nationalité entre 18 et 21 ans, et justifie être en règle avec les obligations militaires de ce pays, est dispensé du service militaire en France »

Yves de la Haye et José Vieira de la FASTI



A la veille du 31 décembre, la CFDT Paris fait le point sur la régularisation des « sans-papiers ». Ce texte a été rédigé avant l'annonce par le Gouvernement, du report de la date limite au 15 janvier.

Il est une contribution à la vision de tous les problèmes des « sans papiers »



La régularisation des sans-papiers :

UNE QUESTION DE VOCABULAIRE ?

C'est peut-être dans le vocabulaire lui-même que l'on saisit l'enjeu politique. On ne parle plus que de régularisation et pas du tout de lutte contre le travail clandestin. Pour l'US CFDT de Paris, c'est très inquiétant. Il est vrai, on peut penser que la lutte contre le travail clandestin (et non contre les travailleurs) suivra celle menée pour la régularisation. Nous, nous ne le pensons pas, pour au moins 2 raisons.

- Il y a quelque chose de très dangereux à prendre le risque de réduire la situation des travailleurs immigrés à une simple procédure de régularisation du séjour, voire de « simple police ».

- L'enjeu principal à notre avis est celui du maintien du travail clandestin et donc, avec carte ou sans carte, il tentera de subsister si on ne s'y attaque pas.

Au tout début de l'opération (août 81), de mise en place d'une solution d'égalité des droits, nous avons subi un premier échec politique, qui peut-être est passé inaperçu mais qui est néanmoins très important pour la suite. Nous demandions alors, la prépondérance du Ministère du Travail sur celui de l'intérieur. C'est à dire sur celui de la police, c'est à dire aussi pour nous la prédominance du droit du travail, sur celui du droit commun.

Cet échec a des conséquences graves à nos yeux. Et, actuellement, nous assistons à toute une série de difficultés ou de pratiques de tracasseries administratives, qui sont les conséquences de ce débat.

LA PROCÉDURE ELLE-MÊME

- Diviser pour mieux régner.

C'est principalement l'isolement des personnes. Il s'agit chaque fois de cas individuels. Ainsi la personne étrangère au pays et à la culture de celui-ci, se retrouve seule face à un monstre : l'administration, qui loin d'être le service public ou au Public, lui demande des comptes et

le ballade d'un service à un autre au gré des interprétations souvent restrictives de la réglementation par les responsables de ces services. Nous, syndicalistes, savons à l'expérience que seuls, nous ne pouvons pas grand chose et que le problème central est celui de la défense collective, mais encore faudrait-il que cela soit un droit reconnu, ce qui veut également dire : favorisé.

- Les travailleurs sont toujours coupables.

Tout immigré aux yeux de l'administration est susceptible d'être coupable, à lui de montrer qu'il ne l'est pas. C'est de ce raisonnement que l'on justifie ensuite, la fouille dans le passé de l'intéressé et le contact du patron dans le présent. En fait, ce qui se développe autour de cet état de chose, ce sont les atteintes aux libertés des travailleurs et de tous les travailleurs.

Et puisque nous sommes sur le chapitre des libertés des travailleurs, qu'en est-il de l'application de l'aministie ?

Cela a-t-il permis la destruction des fichiers de police ?

En effet, on ne devrait plus pouvoir fouiller dans le passé des travailleurs à la recherche de renseignements obtenus quelquefois de manière illégale.

• LES LENTEURS D'UNE PROCÉDURE

Obtenir un récépissé n'est pas ce qui est le plus difficile, mais les difficultés commencent à partir du moment où est déposé son dossier. On connaît le jour et le lieu de dépôt et puis c'est fini... il faut attendre, attendre... 1 mois, 2 mois, 3 mois : être patient et content, que l'administration ait bien voulu se saisir du dossier... C'est tout au moins comme cela que bien souvent les services réagissent, et puis il y a les erreurs (ce qu'il y a de normal vu le nombre de dossiers à traiter et le manque d'effectifs) ce qui en ajoute aux difficultés. Il y a aussi quelquefois le zèle de certains, qui

est une forme d'action qui en rugby s'appelle : l'obstruction. Tous ces facteurs réunis font qu'obtenir sa carte de travail et de séjour même avec un bon dossier, demande d'avoir des nerfs solides.]

Le problème politique qui est posé au-delà du problème humain, c'est que la délivrance des cartes rapidement aurait certainement eu un effet moteur, entraînant une remise de dossiers plus important par la confiance qui s'en dégage.

Il est pensable que certains responsables y aient pensé. D'autre

La confiance, cela se gagne, elle est aussi un facteur de la réussite.

L'arrêt de la procédure au 31-12-81, ne permet pas de dire que cette confiance a pu être gagnée, malgré des résultats tangibles.

LA CHASSE AUX TRAVAILLEURS CLANDESTINS OU LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL CLANDESTIN

A toutes les étapes de la procédure, nous rencontrons le même problème : la volonté des patrons de maintenir le travail clandestin.

- Quand le salarié a réussi à faire signer par son patron les feuilles, c'est quand arrive la convocation à l'ONI que le patron licencie

- Ceux des salariés qui sont arrivés enfin à la carte de travail et de séjour, c'est à la Sécurité Sociale, que le patron ne déclare pas.

- Quand le travailleur a sa carte de travail et de séjour, est déclaré à la Sécurité, c'est alors les feuilles de salaire qui ne correspondent pas aux horaires et aux salaires réels.

En un mot, l'enjeu principal est bien le maintien du travail clandestin pour les employeurs. Pour les travailleurs, il est celui de « crouter » c'est là le noeud du problème.

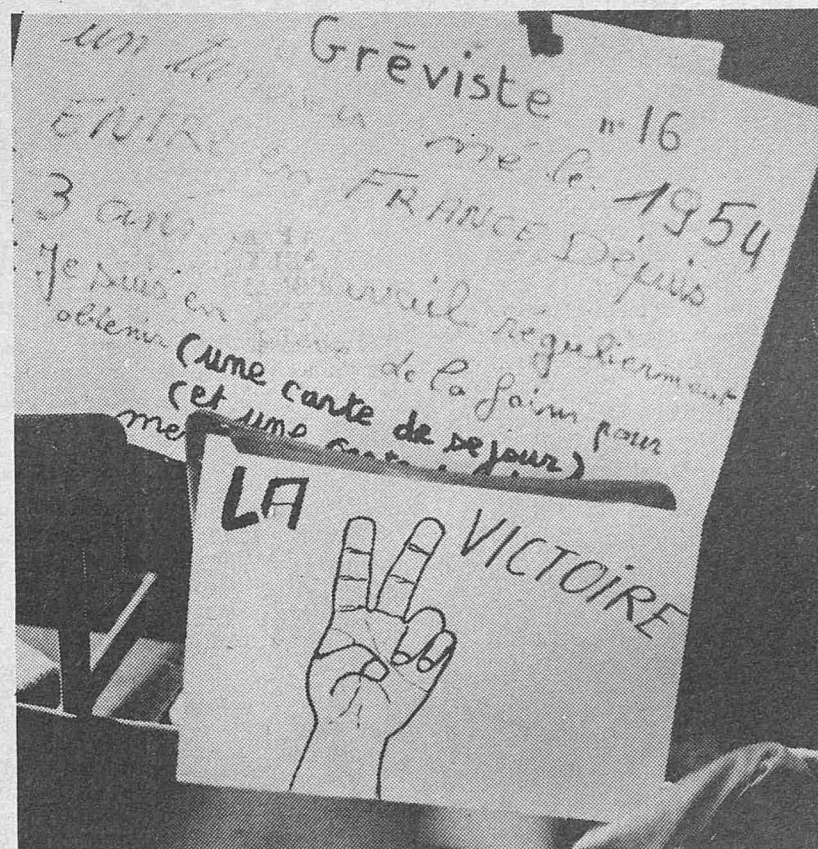
La situation d'être travailleur clandestin est surtout une situation de dégradation de garanties collectives « intéressante » pour le patron par le faible coût de la main d'oeuvre et la précarité du salarié.

Il est donc important de lutter pour le droit à un contrat de travail (garantie de salaires des horaires, de la qualification et du lieu de travail) qui soit imposées aux patrons et qui n'ait pas comme conséquence, le licenciement du travailleur.

SOLIDARITE ET LIBERTE

Quelques propositions de l'UDCFDT de Paris pour renforcer notre solidarité de travailleurs et garantir nos libertés de travailleurs.

- L'accueil : il est urgent qu'existe dans les administrations en contact avec les travailleurs immigrés, un véritable service d'accueil. Nous ne savons pas si les gens sont à priori racistes, mais ce que nous savons c'est qu'il existe des conditions matérielles qui créent des situations de division des travailleurs entre eux et de rejet sur lequel se développe le racisme. Nous pensons que la lutte contre le racisme passe en priorité par l'amélioration des conditions matérielles de ceux qui ont pour tâche de recevoir les demandes.



part, les contrôles policiers ont été suspendus, des rumeurs persistantes font état de la reprise de ceux-ci après le 31-12-81. La longue pratique des travailleurs immigrés avec l'Administration les a rendus à juste titre méfiants.

- Cela commence au moment où le salarié demande au patron de lui remplir les 3 contrats de travail de l'ONI, il est licencié sur le champ (alors qu'il a souvent deux à trois ans au minimum de travail avec ce patron).

UNE QUESTION DE VOCABULAIRE ?

• **Les réclamations** : D'autre part, si l'on est attaché aux libertés et principalement à celles des travailleurs, il est impensable qu'une fois son dossier déposé, on puisse intervenir pour en connaître l'état de traitement. Cela exige que dans chaque administration concernée, existe un service de réclamation (DTMO, police, ONI) où l'on puisse faire un recours. Cela exige, il est vrai, des moyens à mettre en place, car politiquement cela n'est pas prévu et en terme de charge de travail il est vrai que cela fait beaucoup pour les travailleurs ou travailleuses des administrations concernées.

• LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL CLANDESTIN

En direction des employeurs

- La déclaration de tous les salariés dans le cas de travail sous-traiter la responsabilisation des donneurs d'ouvrage.
- L'obligation de versement d'une assurance contre les licenciements.
- L'obligation de versement au 1 % logement

- La pénalisation appropriée sur l'établissement obligeant celui-ci au maintien de son activité

- La pénalisation sur les biens propres.

En direction des travailleurs

- La possibilité pour ceux-ci et leur organisation, d'interférer les administrations (IMPOT, URSAFF, etc...) sans risque pour les salariés employés clandestinement

- Des droits nouveaux pour les travailleurs, leur permettant des regroupements, et l'exercice réel du droit syndical.

- Dans tous les cas de pénalisation des employeurs clandestins, une priorité au salarié pour le versement et l'établissement des 3 dernières fiches de paye dans le cas de maintien de l'activité de l'établissement et de 6 mois dans le cas de disparition de l'établissement

- Pour les employés de maison, la mise en situation régulière durant laquelle les arriérés ne sont pas dûs, mais l'employeur étant sur contrôle fiscal durant 4 ans.

S'ORGANISER ET LUTTER

Face à tous ces problèmes et pour lutter efficacement contre l'isolement, la division, le racisme, les tracasseries administratives, mieux que des mots, il faut se donner les moyens d'agir, pour cela la première étape est de s'organiser. C'est l'étape qui permet ensuite de faire face aux administrations et aux patrons. En effet, nous avons une phase de harcèlement afin de déboucher concrètement. Cela sera une lutte à mener tous ensemble afin d'obtenir de véritables réponses et des réponses collectives.

- Pour faire accélérer le traitement des dossiers

- Pour obliger les patrons à déclarer leurs salariés

- Pour que les travailleurs sans papiers soient protégés.

Seul tu peux rien ils sont plus forts. Tous tu peux tout ils sont moins forts.

Commission exécutive de l'U.S. C.F.D.T. de Paris

LA CULTURE PORTUGAISE EN COLLOQUE

Sur le thème « aspects culturels de l'émigration Portugaise en France : situation actuelle et Perspectives », s'est tenu les 18 et 19 décembre, au Centre International d'Etudes Pédagogiques de Sèvres, un colloque à l'initiative de l'ICEI, en collaboration avec les Serviços de Programação e Apoio da S.E. da Emigração portugaise, l'UNESCO, etc. Environ une trentaine de chercheurs, professeurs, animateurs, formateurs et d'autres intervenants dans le milieu migrant ont pu débattre de leur expérience et de leurs conceptions pendant deux jours sous animation de Michel Mouthuy, organisateur du colloque.

Cette rencontre n'a pas abouti à des conclusions générales ni à la formation de véritables perspectives de travail. Mais elle a permis de rendre compte des efforts faits individuellement pour interpréter la situation culturelle de l'émigrant portugais, de la diversité des approches, et, surtout, de l'absence de soutien gouvernemental (français et portugais) et des institutions en général à la recherche dans le domaine. Il a été constaté que l'émigration portugaise n'est pratiquement pas étudiée, et qu'il manque des éléments d'analyse dans tous les aspects (économique, social, scolaire, culturel, etc)

Parmi les communications les plus intéressantes que nous avons écouté, retenons d'abord celle de Alfredo Margarido, chercheur à l'EHESS. Sous le titre « Les Portugais découvrent l'Europe », A. Margarido a soutenu qu'à l'envers

de l'Afrique et du Brésil, les portugais ne connaissent pas l'Europe et que « le modèle culturel de l'image qu'ils se faisaient de l'Europe » reste à faire. Contestant



l'importance donnée au registre économique comme facteur d'émigration, il a accentué le rôle du culturel et du politique, en particulier l'humiliation à laquelle le fascisme soumettait le peuple et que, à son avis, le registre des histoires personnelles permet de vérifier.

Après avoir soutenu qu'au Portugal, « la campagne détermine encore les formes sociales de vie », le ruralisme ayant survécu à une urbanisation lente, A. Margarido a mis en relief la « violence du choc » subit par les portugais émigrés en Europe, lesquels « ont été obligés de

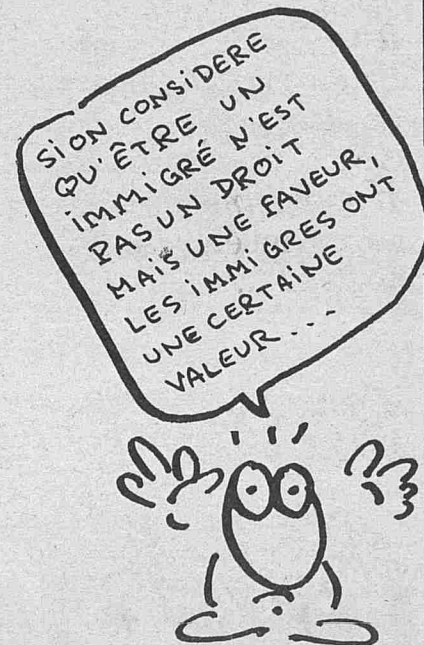
s'inventer autres ». Ensuite il a évoqué le profond attachement des portugais au pays d'origine et leur réaction par la reconstitution du « ghetto » pour se demander si « l'intégration serait désirable... » Il avance d'autres raisons à propos. Selon lui, les français ne reconnaissent pas l'autonomie culturelle portugaise, le pays étant assimilé à l'Espagne. En France, les portugais seraient aussi identifiés aux paysans, avec toute la charge de préjugés que cela comporte.

A. Margarido a terminé son intervention avec ce dilemme : « ou bien on se donne les moyens de résister à la culture dominante ou bien c'est l'intégration ».

Manuel Vaz Dias, coordinateur du secteur langues et cultures d'origine au CLAP, a centré sa communication sur le thème de la culture populaire en milieu rural et urbain. M. Dias a commencé par réaffirmer quelques conclusions de la riche expérience des animateurs du CLAP (Comité de Liaison pour l'Alphabétisation et la Promotion) : primo, l'immigration est une donnée structurelle et une composante de la société française ; secundo, vivre ensemble est possible, il faut l'apprendre et les moyens pour ce faire.

Développant son argumentation, M. Dias a déclaré que la France a toujours été une société multiculturelle. Cependant, elle n'a jamais été capable d'accepter les minorités ethniques, restant une société imperméable aux différences. Dans la France actuelle, a remarqué M. Dias, la différence

dérange ; elle est considérée comme une « tare ». Il faut imiter le français type, le modèle. Pour le français, « le fait d'être immigré ce n'est pas un droit, c'est une faveur », a souligné l'animateur du CLAP.



M. Dias a exposé ensuite la situation de l'enfant immigré face aux rouages de la société. L'enfant immigré se débat contre quatre rouages principaux (la famille, les institutions, la rue et la société), où il affronte des problèmes redoublés, qui lui provoquent des difficultés de synthèse et des phénomènes de rupture. L'école commence par ignorer ce que l'enfant immigré porte. L'identification est difficile ou impossible au sein de la famille. L'entrée dans la vie est particulièrement perturbée, car dans grand nombre de cas, il y a eu échec scolaire.

Ainsi, a poursuivi M. Dias, la société française agit en trois directions vis-à-vis des émigrés. A l'égard d'un groupe, elle les rejette et les marginalise ; à l'égard d'un autre, elle opère une assimilation sélective ; et à l'égard d'un dernier, elle use de la tolérance et l'amène au « ghetto » nationaliste.

M. Dias a terminé son exposition en proposant l'insertion des minorités de l'hexagone (travailleurs émigrés compris) dans le respect de son identité et de son autonomie dans une société multiculturelle. Dans ces conditions on aurait surmonté les principaux obstacles qui s'opposent aujourd'hui à une véritable insertion et à la promotion collective.

Le Colloque de Sèvres a encore débattu des communications présentées par Ms. Barros, psychiatre, F. Medeiros, sociologue, B. Lorette de l'ICEI, et Branquinho, entre autres. Un des moments les plus expressifs de la situation socio-culturelle des émigrés portugais a été apporté par la troupe de jeunes portugais « Cá e lá » qui a joué des sketches satiriques sous le titre non moins parlant de « Le cul entre deux chaises ». Une riche exposition sur l'air culturel portugais, organisé par professeurs et élèves de portugais de Sèvres a été intégré dans le colloque et peut-être visité à la Salle des Fêtes de la Mairie.

D. Lacerda

jeunes

Un dimanche soir au « Vert-Bois », la cité-dortoir de Saint-Dizier. Dans un appartement du bâtiment 36 ter, le plus délabré de la cité, dont la réputation est connue aux cent kilomètres à la ronde, la vingtaine de « jeunes délinquants » assis autour de la table, entre treize et vingt ans, discute ferme. Au milieu de l'indescriptible vacarme en plein centre de cette gigantesque cité-dortoir, une idée fuse : « Et si on élevait des poules ? ... »



Saint-Dizier : au « Vert-Bois » OU LA CITE DES PUNIS

Saint-Dizier, sous-préfecture de la Haute-Marne de soixante mille habitants subit, comme beaucoup de villes de l'Est de la France, les conséquences de la crise. L'unique bureau de l'ANPE est loin d'endiguer le chômage (l'année dernière, 30 % seulement des demandes d'emplois parvenues à l'ANPE, pour toute la région de Saint-Dizier, ont été satisfaites) et doit subir la concurrence des agences de travail temporaire qui fleurissent (le centre ville à lui seul en compte quatre). Suivant ce qui est en train de devenir une tradition, les premiers touchés par le chômage sont les jeunes immigrés, presque tous concentrés dans l'immense cité dortoir (qui contient à elle seule près de la moitié de la population de la ville) baptisée -ironiquement?- le « Vert-Bois » de façon parfaitement symbolique. Au « Vert-Bois », les rues n'existent pas. L'asphalte serpente, anonyme, entre les bâtiments chiffrés. Les quelques trente mille habitants du « Vert Bois » dont cinq cent douze familles immigrés se retrouvent ainsi étiquetées et compartimentées. « C'est peut-être puéril, m'explique un locataire, mais j'aimerais bien pouvoir dire que j'habite rue des Rosiers, des Platanes, ou n'importe quoi. Mais avoir une adresse ... » Parmi tous les bâtiments, le 36 ter est particulièrement marqué : « Quand vous êtes un peu bronzé et qu'on vous demande votre adresse, si vous répondez « au Vert-Bois », on vous demande immédiatement « Au 36 ter ? ». Le bâtiment à fuir, celui dont personne ne veut (cinq à six appartements restent vides en permanence) où s'entassent dans les caves détritiques et zonards en cavale. L'électricité commune n'existe plus au 36 ter depuis des lustres, et les locataires s'adaptent à la situation, apprennent à vivre dans le noir : « On se promène en permanence avec une lampe de poche, dans le coin. J'ai remarqué

une chose : quand quelqu'un du 36 vient bouffer chez moi le soir, il ne pense jamais à allumer la minuterie quand il s'en va »

Les jeunes immigrés du coin, chômeurs à 97 %, passent leur temps au bistrot du coin, ou dans la rue, devant les portes des bâtiments, délaissant la MJC de Saint-Dizier installée au Vert-Bois : « A la MJC, il faut absolument faire une activité, sinon on se fait jeter. Dans une maison soi-disant des Jeunes et de la Culture, ce n'est pas pensable que des jeunes puissent vouloir simplement se rassembler et discuter. Comme si le fait d'être ensemble, c'était pas déjà de la culture ».

Le tout dans une ambiance de flicage intense : « Quand je suis

arrivé au Vert-Bois, la première fois que je suis entré au commissariat, je me suis fait photographier, sans explications. Le flic m'a dit que tout le monde ici se faisait tirer le portrait. L'ambiance était devenue telle, on avait une telle peur des indics que les jeunes restaient seuls dans leurs coins, sans parler à personne. On n'osait plus se réunir à plus de trois. Le phénomène de division a joué à deux cent pour cent, ici. Les jeunes n'étaient pas sûrs, en quittant la maison le matin de la retrouver le soir ».

« Avec les grèves de la faim de ce printemps, avec le 10 mai, les choses ont commencé à changer. Il y a eu un début de sensibilisation, mais rien de concret » Et puis un jour, à la suite d'une énième

réflexion d'un voisin sur « ces jeunes qui vont tout casser », Aït Chabanne Mohammed, jeune chômeur de 26 ans, décide de faire quelque chose.

« Ce qui était important, c'était de briser cette image de casseur, de bons à rien qu'on a collée sur les jeunes. Il fallait faire quelque chose de ponctuel, pour marquer le coup. Sans qualité d'animateur aucune, sans diplôme, Mohammed réunit une vingtaine de jeunes, leur propose de réhabiliter le 36 ter, et ils acceptent.

Cela avec l'aide de l'ABAPSE (association 1901 qui existe depuis 70, affiliée à la FASTI), qui élit à sa présidence Aït Chabanne, dès qu'entre en application la nouvelle loi sur les associations immigrées.

Les difficultés apparaissent lorsqu'il faut demander aux HLM le matériel de nettoyage adéquat : « des jeunes qui veulent nettoyer leurs bâtiments ? Mais il y a des équipes de nettoyage pour ça ! » s'offusque-t-on à l'OPHLM. Il faudra l'insistance et l'autorité de la municipalité (communiste) pour décider l'Office Public à prêter quelques maigres balais et deux ou trois produits récurrents. « Ce n'était pas assez, bien sûr, mais on a fait avec. On voulait aussi réinstaller l'électricité, mais les HLM s'y sont opposés sous prétexte des risques encourus, alors que bon nombre d'entre nous sont électriciens de formation. Ils nous ont promis d'envoyer une équipe, mais un mois après, on a toujours rien vu venir ».

Une fois lancés, les jeunes ont décidé de continuer : « Nous nous sommes retrouvés une cinquantaine, entre treize et dix-huit ans à nous rendre compte qu'on pouvait agir par nous-mêmes. Rien n'avait jamais été fait pour les jeunes, au Vert-Bois ; pourquoi ne pas essayer ? On a donc décidé de demander un local à l'Office des HLM, où l'on pourrait créer un espace où se ren-

contrer, discuter ... »

Au cours des diverses réunions, les idées fusent : création d'une SCOP autogérée, où les jeunes chômeurs mettraient sur pieds des ateliers de soudure, d'électricité, de menuiserie, etc ... Un service d'assistance sociale, auquel participeraient les plus jeunes, l'achat d'un terrain vague ou de la volaille vivante serait élevée et vendue vivante aux musulmans. « Nous sommes tous chômeurs ici. On ne veut pas nous donner de travail, créons le nous mêmes. Nous serons nos propres patrons, et on pourra montrer que les jeunes savent faire autre chose que brûler des bagnoles. Ceci dit, on n'est pas des saints ; si les HLM refusent de nous allouer un local, on squattera un appartement ». C'est Aït Chabanne qui parle, la tête du mouvement. La majorité des jeunes, pour l'instant, ne font que suivre, mi-enthousiastes, mi-sceptiques, attendant les premières concrétisations du projet : le local et les subventions.

Les pouvoirs publics hésitent quant à l'attitude à adopter devant cette nouvelle revendication qui surprend tout le monde. L'OPHLM ne s'est toujours pas prononcée quant au local et semble vouloir faire traîner les choses. La police s'enferme dans un silence dubitatif et la municipalité ne soutient plus qu'avec réserves cette initiative.

Il est encore trop tôt pour dire jusqu'où ira cette nouvelle prise de conscience des jeunes de Saint-Dizier. Déjà, les premières réticences se font sentir, au niveau familial, quant à la participation des filles aux activités futures, notamment.

A la fois innovation et remise en question d'eux-mêmes et de leur cadre de vie, l'initiative des jeunes du « Vert Bois » est porteuse à la fois d'espoirs et de conflits, qu'il leur faudra apprendre à assumer ...

Marc Weitzmann



Dans la nuit du mardi 22 au mercredi 23 décembre, Félix Bade, militant indépendantiste guyanais a été assassiné dans les environs de Cayenne. Son corps a été retrouvé dans un état méconnaissable, sur le terrain vague d'un joutant l'ancien garage FIAT (route de Baduel), propriété actuelle d'un groupement industriel spécialisé dans la vente de ciment (la GIMAG).

Selon les informations fournies par les proches, F. Bade, qui était alors en traitement à l'hôpital Saint-Denis de Cayenne, s'était rendu sur les lieux où son corps a été découvert dans la journée de mercredi, pour y rencontrer une personne (non identifiée) qui lui avait donné rendez-vous.

Au moment de sa mort, F. Bade, fondateur du premier journal indépendantiste guyanais : « La Jeune Garde », était en train de mener une enquête sur une affaire louche, mettant en cause certaines personnalités et notables de la scène guyanaise.

Cet assassinat constitue incontestablement un crime politique. Le vendredi 25, on apprenait qu'à la suite du communiqué diffusé la veille par la Gendarmerie, un policier guyanais s'est constitué prisonnier à l'hôtel de police de Cayenne.

Il a agi au nom de qui et à la suite de quelles pressions ? C'est ce qu'il convient entre autres d'établir et de clarifier.

Toutefois, quelque puisse être sa responsabilité personnelle dans ce crime, il convient de préciser qu'il ne saurait être question d'identifier un individu à l'ensemble de la police guyanaise qui compte des patriotes en son sein, et dont certains éléments avaient déjà manifesté sous diverses formes leur sympathie et leur esprit de solidarité avec la lutte de libération nationale de leur peuple, notamment (en 1979), lors de la vague répressive qui s'était abattue sur le mouvement indépendantiste, en 1979.

La spontanéité et la vivacité de la réaction populaire dans les communes, à Cayenne et dans les autres îles soeurs de la Caraïbe donnent une idée de la stature politique de la victime et de l'estime dont il jouissait aux yeux des masses.

Ces manifestations populaires de dénonciation et de protestation constituent par avance, un démenti cinglant à la version mensongère accréditée par le Procureur de la République du

Guyane, et indépendantistes en particulier le GLA (Groupe de libération armée de la Guadeloupe).

L'impact et la portée de la réaction populaire sont d'autant plus significatifs que le mouvement indépendantiste guyanais traverse en ce moment une période de crise, de démobilisation et de reflux consécutive à la vague de répression brutale qui s'est abattue sur lui, ces 7 dernières années, d'une part, et que de l'autre, cette réaction populaire a contraint certaines forces sociales et politiques en Guyane : le Parti Socialiste Guyanais, l'Unité Guyanaise (indépendantiste), les indépendantistes et les syndicalistes (notamment la section communale de l'Union des travailleurs Guyanais de Cayenne), etc, à adopter une attitude unitaire à cette occasion !

L'attitude partisane de la presse en France et la réaction insultante des autorités françaises en Guyane, rappellent étrangement quelque

La Guyane après la mort de Félix Bade :

UN MILITANT DE LA PREMIERE HEURE

Le lundi 29 décembre, la famille de la victime, après s'être constituée partie civile, a désigné comme avocats Mes Félix Rodes (ex-bâtonnier de la Guadeloupe) et Jean Mariema (de la Guyane) pour faire toute la lumière sur cette affaire. C'est aussi le voeu exprimé par l'Unité Guyanaise, qui a saisi M.P. Emmanuelli (secrétaire d'Etat aux DOM-TOM) en lui demandant de faire prendre toutes dispositions nécessaires dans ce sens.

Boulangier de profession et employé communal de la mairie de Cayenne, F. Bade était aussi dirigeant syndicaliste U.F.G. et militant indépendantiste de la première heure dont le radicalisme et les positions politiques avaient fait depuis longtemps une des cibles de choix de la coalition sordide de la caste privilégiée et des forces réactionnaires en Guyane : église, franc-maçonnerie, propriétaires terriens européens,

sur ce pays, notamment par l'intermédiaire de la Banque de France (qui alloue le budget « national ») et d'organismes d'Etat tels que la SATEC, de même que par l'imposition violente d'un modèle institutionnel contrôlés par la France.

Or, de quelle manière s'est illustrée la « volonté de changement » du gouvernement et du Parti socialiste français en Guyane au lendemain du 10 mai, sinon par la poursuite d'une politique social-démocrate réformiste et gestionnaire, visant au replâtrage du système économique-politique en place, au lieu de chercher à le bouleverser et à le transformer en profondeur ?

C'est dans cette même optique qu'il faut situer la dissolution de la SATEC et son remplacement par la SOFIDEG (Société financière de Guyane) le 31 décembre 81, ainsi que l'activisme politique déployé par M. Catala, délégué P.S. aux

militaire, ainsi que de ses nombreuses ressources naturelles et minières : pétrole, or, diamant, uranium, bauxite, grenat, bois, etc ...

S'il existe aujourd'hui un domaine où la « volonté » de changement socialiste a changé quoique ce soit en Guyane, c'est peut-être là où elle a contribué à la clarification du paysage politique, en précipitant davantage la ligne de démarcation entre le camp des indépendantistes et celui des mercenaires du statut quo.

Dans un tel contexte, il ne fait aucun doute pour nous que l'assassinat du militant indépendantiste Félix BADE, est avant tout un acte politique, commandité et accompli par les ennemis historiques du peuple guyanais et des autres peuples frères de la Caraïbe. Les circonstances dans lesquelles ce crime odieux a pu être commis donnent la mesure de l'atmosphère de terreur, de haine, et de violence qui prévaut en Guyane où le SAC et les groupuscules fascistes continuent d'agir en toute impunité.

Aujourd'hui, cet acte doit inciter le peuple, les indépendantistes et les patriotes guyanais à redoubler de vigilance et à resserrer leurs rangs dans la lutte contre l'occupant français, jusqu'à la libération totale du territoire guyanais de toute forme de domination ou de tutelle étrangère. C'est là un combat juste que le peuple guyanais et

Une affaire louche ...

chose de « déjà connu », et prouvent, s'il en est encore besoin, que la victoire électorale du 10 mai n'a rien changé, quant au fond, ni à la situation du peuple guyanais et des autres peuples colonisés de la Caraïbe, ni à la mentalité et aux moeurs politiques de leurs oppresseurs. A preuve : le black out quasi total de la presse, et le fait que le communiqué envoyé par le Front National de libération de la Guyane (F.N.L.G.) n'a été diffusé

petite-bourgeoisie affairiste, assimilationniste de tout poil, etc ... Inculpé d'atteinte à l'intégrité de l'Etat, il fut arrêté et emprisonné à Cayenne en 1972, pour avoir écrit dans la Jeune Garde que « tant que le drapeau français flottera, aucun élu ne pourra discuter d'égal à égal avec la France » ; il ne sera relâché que grâce au soutien et à la pression populaire. Il fait également parti du groupe des 8 militants indépendantistes guyanais qui furent transférés à Paris en 1974 pour y être traduits devant la Cour de Sécurité de l'Etat. Son courage et son engagement politique se sont exprimés en d'autres occasions, suscitant une levée de boucliers contre sa personne et ses idées : en 1976, dans l'affaire des terres accaparées par les colons européens et leurs descendants, de même que trois ans plus tard, en 1979 lorsque la jeune garde fut le premier journal guyanais à informer la population de l'arrestation des militants du F.N.L.G. pour menées subversives et atteinte à l'intégrité de l'Etat.

Par conséquent, il convient de resituer l'acte criminel qui a coté la vie à F. Bade dans son contexte actuel pour pouvoir en connaître les raisons profondes, la portée et la signification politique.

Le contexte colonial de la Guyane et le projet « socialiste » français.

Depuis bientôt 35 ans, la vie nationale guyanaise est caractérisée par la domination économique-politique sans partage que l'Impérialisme français exerce

DOM-TOM, lors de son récent voyage en Guyane, et dont l'objectif politique était entre autre d'inciter le Parti socialiste guyanais (P.S.G.) et la section guyanaise du P.S.F. à la fusion, en une seule et unique section locale de ce parti, au lendemain du Congrès de Valence.

Il faut peut-être rappeler que dans le sillage de la victoire électorale du 10 mai en France, certains indépendantistes électoralistes et d'autres éléments affairistes guyanais avaient massivement intégré les rangs du P.S.G. Toutefois la portée politique de cette arrivée massive de nouveaux militants, (sans parler de son caractère opportuniste et trompeur) allait se trouver remise en question par la volonté hégémoniste affichée par le PSF, réduisant considérablement l'autonomie politique et la marge de manoeuvre du P.S.G. appelé aussi à n'être qu'une simple composante de la section locale du Parti au Pouvoir en France.

C'est l'évidence : au rythme où vont les choses, le peuple guyanais risque d'attendre encore longtemps avant d'entrer dans l'ère du changement mille fois promis à coup de déclaration démagogiques. Car au fond, les mécanismes de domination et d'exploitation restent inchangés, en particulier la fonction de l'appareil d'Etat colonial ; les objectifs économique-politiques sont aussi les mêmes : continuer à faire de la Guyane une éternelle chasse gardée de la bourgeoisie et de l'impérialisme français, en raison de son exceptionnelle importance stratégique et



Tribunal de Grande Instance de Cayenne invitant notamment la population au calme et à « ne plus écouter les ragots ». Le soutien populaire devait d'ailleurs se confirmer en s'amplifiant le vendredi 25, jour des funérailles de F. Bade, où le peuple s'est rendu massivement, à Cayenne comme l'y invitait du reste un appel commun lancé par des patriotes de Guadeloupe, de Martinique et de la

sur les ondes de FR3 Guyane que le lundi 28 décembre, suivi d'ailleurs d'un court communiqué du Procureur de la République, selon lequel la mort de F. Bade ne serait due qu'à un banal accident de circulation : le chauffeur de la camionnette qui aurait renversé ce dernier croyant avoir heurté un animal sur le corps duquel il serait passé et repassé à plusieurs reprises (!)



les autres peuples frères de la Caraïbe et d'Amérique latine ne pourront gagner qu'en rochant avec un certain chauvinisme étriqué pour opposer un front uni, organisé et monolithique au projet totalitaire et réducteur de nos ennemis d'hier et d'aujourd'hui.

Pour sa part, le Mouvement Indépendantiste guyanais devra nécessairement se donner les moyens de surmonter la crise qu'il traverse en ce moment, et opter résolument, pour une position offensive, avec la certitude que malgré la démobilisation actuelle, la répression et les difficultés de toutes natures, l'avenir nous appartient.

Taharka et R. Charlotte



Le défi polonais

A CHACUN SON JARUZELSKI

Quelque chose décidément ne tourne pas rond dans le concert des protestations qui montent des démocraties occidentales. Non pas que la résistance des mineurs de Silésie ne nous émeuve pas, non pas que la tragédie de la classe ouvrière polonaise ne nous interpelle pas, non pas que le martyr de la Pologne ne nous concerne pas : mais enfin, comment pour les occidentaux accepter le hideux partage de Yalta qui consacre la quasi-bipolarisation du monde, enfermant une moitié de l'Europe dans une terrible spirale ? entretenir la détente c'est à dire la normalisation, poursuivre des relations commerciales fructueuses avec l'Union Soviétique, lui vendre la technologie qui sert surtout à moderniser ses armées, ces mêmes armées qui normalisent d'une part, et d'autre part dénoncent la main mise de l'URSS par Jaruzelski interposé, et crier sur tous les toits que l'Union Soviétique représente un danger pour la paix mondiale.

Berlin, Budapest, Prague, Kaboul, cela ne vous dit rien, hein ?

Terrible contradiction dont témoigne l'attitude de la plupart des gouvernements occidentaux.

Paris, après un moment de flottement, proteste énergiquement et l'attitude actuelle du gouvernement français fait honneur à la France.

Le Chancelier Schmidt reste prudent. Je suis sûr que du fond du coeur il doit priser pour que ces maudits polonais se calment, qu'ils soient normalisés et qu'on en revienne vite à la bonne vieille détente, à l'Ostpolitik si profitable aux trusts allemands. Enfin Schmidt, si cela ne dépendait que de lui, aurait presque vendu de la normalisation.

Londres et timoré. Cela fait si longtemps que ces Anglais sont hors jeu. Depuis qu'ils ont le pétrole en mer du nord, ils ne s'intéressent plus à rien surtout pas à l'Europe. Perfide Albion !

Le reste de l'Europe se tait par couardise. Les SS 20 ne sont pas loin et par les temps qui courent, on ne peut pas tellement se fier à ces Américains qui après avoir lâché Thieu ont lâché le Chah et ne sont plus à un lâchage près.

CHACUN A UN JARUZELSKI DANS SA COMMODE



© 1982, PAR POUBS.



Quelque chose ne tourne pas rond dans l'attitude de Reagan. On ne peut dénoncer une dictature militaire en Pologne et s'accommoder d'autres dictatures aussi hideuses et aussi cruelles que celles qui sévissent en Afrique et en Amérique Latine.

On ne peut accueillir les anti-castristes qui chaque jour débarquent de Cuba et refouler les Haïtiens qui fuient le sanguinaire régime Pro-américain de Duvalier.

Des Jaruzelski il y en a partout. Ça court sous toutes les latitudes, l'ennui c'est qu'ils n'ont pas tous une étoile rouge à leur visière.

On ne peut comme le propose Reagan, encourager le boycott économique de la Pologne et de l'Union soviétique d'une part, et de l'autre proposer la levée du boycott de l'Afrique du Sud puissance fasciste de premier plan ; à moins que ce qui est bon pour les Polonais ne le soit pas pour les nègres de l'Afrique du Sud.

Quelque chose ne tourne pas rond dans l'attitude du parti communiste et dans la direction de la C.G.T. : on ne peut se prétendre défenseur de la classe ouvrière à l'Ouest et la laisser désarmée à l'Est.

On ne peut ignorer après des années de Stalinisme que des mots et des concepts chantés par toute une génération de militants tel l'Internationalisme prolétarien ne signifient plus rien, sinon qu'ils couvrent une pratique politique

réactionnaire et une politique étrangère belliciste et impérialiste.

Pendant des années les militants sincères et courageux qui se sont tenus aux côtés de l'Union Soviétique encerclée par l'Occident capitaliste, avaient l'excuse de l'histoire : la peste brune qui déferlait sur l'Europe grâce aux sottises des politiciens bourgeois faisait que le pays des Soviets pouvait paraître comme le rempart inébranlable du monde libre contre la barbarie nazie. Encore que les révoltes ouvrières de Cronstadt, les terribles épurations qui décapitèrent le parti Bolchevick, les assassinats perpétrés en Espagne, par les agents de Staline contre d'authentiques militants internationalistes auraient dû appeler leur vigilance.

Quelque chose ne tourne pas rond dans l'attitude de Marchais, Krasucki et des pisse-copie de l'humanité : car eux ils savent. Ils savent que derrière les grands mots lénifiants et les grandes déclarations de principe se cache une terrible réalité : c'est que la

classe ouvrière Polonaise, le peuple Polonais ne veulent plus de ce prétendu pouvoir socialiste qui au bout de trente ans de gestion inégalitaire et absurde a réduit la population à la famine, mis la Pologne à genoux devant les banquiers occidentaux.

C'est que les ouvriers, les démocrates ne veulent plus de ce modèle soviétique qui piétine les libertés, entretient le plus grand despotisme de tous les temps sous la houlette d'une classe sociale avide d'honneurs (Brejnev a reçu son cinquième ordre de Lénine) et de pouvoirs : la nomenclatura.

Quelque chose ne tourne pas rond dans l'attitude de la plupart des pays du Tiers-Monde qui se rangent le plus souvent dans les fourgons des deux blocs alors que les problèmes de notre temps doivent se résoudre dans une vision plus neuve et plus riche de la réalité humaine qui dépasserait les stratégies à court terme des deux super-puissances qui ne peuvent que mener le monde à la catastrophe. **Macodou Ndiaye**

Soirée de solidarité avec l'ANC organisée par la FASPA, le MRAP, le MAA, à la Cité Universitaire d'Antony, jeudi 7 janvier 1982, à 8 heures 30.

Au menu : intervention de Munzana (ANC France) et participation du groupe culturel UGTFSF (Sally Ndongo)

Avec le soutien des résidents d'Antony

Par décision du premier substitut du Tribunal de première instance de Tunis, notre journal a été suspendu pour une période de trois mois à compter du 21 décembre 1981. Cette décision a été prise après notre inculpation de « diffusion de fausses nouvelles et de photos susceptibles de porter atteinte au prestige du Chef de l'Etat »

Dans ses attendus, le magistrat précise que, dans notre numéro 52, et en particulier dans les pages 1, 2, 3, 4 et 5, notre journal a publié de « fausses informations, des photos et des articles susceptibles de troubler l'ordre public et de porter atteinte à la dignité du Chef de l'Etat, crimes punissables en vertu des articles 42, 44, 48, 49 et 50 » du code de la presse.

Nous nous déclarons très surpris par la mesure qui, pour la troisième fois, frappe notre publication et lui porte de très graves préjudices matériels et moraux.

Convaincus de notre innocence et de l'arbitraire de cette mesure, nous avons pris deux décisions que nous considérons comme de justes et indispensables ripostes pour l'affirmation de notre bon droit :

- d'abord déposer un recours contre la décision du Parquet auprès du Tribunal administratif.

- Ensuite tenter une action en dommages et intérêts pour la saisie illégale de notre journal le vendredi 18 courant, alors que la décision de M. le premier substitut du Procureur de la République est intervenue le 21 décembre. Nous engloberions dans cette plainte les deux saisies précédentes et qui ne font pas l'objet d'une prescription.

Convaincus également de la nécessité de préserver les acquis de la presse en Tunisie et de la nécessité d'en sauvegarder l'existence, nous prenons l'initiative d'une campagne nationale d'abonnements pour le Phare (avec un objectif de 5 000 abonnements) et invitons tous les organes concernés par notre lutte à s'associer à cette initiative, à publier régulièrement un placard que nous leur proposerons dans ce sens jusqu'à ce que l'objectif soit atteint ou jusqu'à la limite de notre suspension.

Cette initiative pourrait constituer un premier pas vers la mise sur pied d'une structure permanente d'entraide et de défense, que d'autres collègues ont appelée de leurs vœux et pour la réalisation de laquelle ils ont déjà effectué des démarches.

La solidarité qui s'est déjà exprimée dans Tunis Hebdo, Al Moustaqbal, le Temps et Assabah pour laquelle nous exprimons à ces confrères nos plus vifs remerciements, doit prendre de l'ampleur et se manifester sous des formes plus concrètes. Pour notre part, nous oeuvrerons à transformer cette épreuve en jalon supplémentaire sur la voie de l'émancipation des esprits et des plumes. Puisse notre combat commun porter ses fruits et notre grande famille en sortir plus digne et plus forte que jamais.

Le Directeur du Phare
Abdeljelil El Bahi

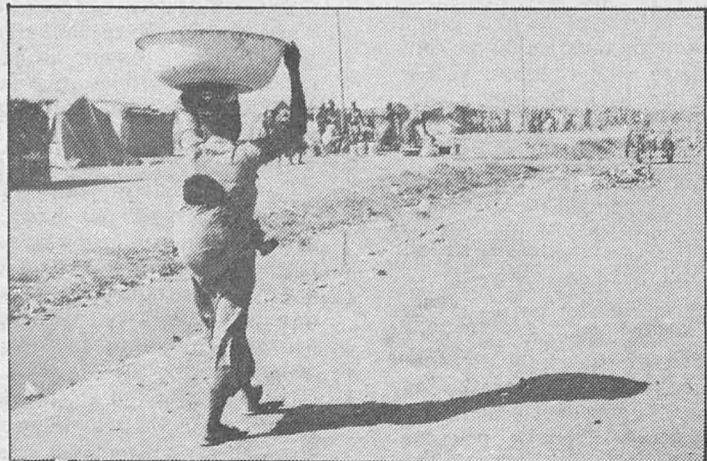
Les transnationales dans le Tiers-Monde

Au troisième trimestre 1981, deux études ont été publiées sur l'activité des sociétés transnationales dans les pays du Tiers-Monde. L'une, publiée par l'Institut de l'entreprise (1), s'intéresse au problème de l'investissement privé, l'autre, publiée par le Bureau International du travail (B.I.T.), aux conséquences sur l'emploi dans les pays en développement.

Il en ressort d'abord que la part des investissements privés directs dans le total des flux de capitaux privés vers les pays en développement a baissé (passant de 19,7 % entre 1960 et 1965 à 18,7 % entre 1972 et 1978). Cela signifie que les capitaux privés ont de plus en plus tendance à passer par le canal des grandes banques internationales, plutôt que d'aller s'investir directement sur place. Ainsi, les pays qui attirent le plus les investissements directs des firmes transnationales (Brésil et Mexique), sont aussi parmi les plus gros emprunteurs sur le marché international des capitaux (prêts à long terme consentis par les banques internationales) (2).

Entre 1972 et 1978, le flux annuel moyen des capitaux privés vers le Tiers-Monde, s'est élevé à 6,7 milliards de dollars. Un peu moins de la moitié en était d'origine nord-américaine. Même chose pour les investissements des transnationales proprement dites : 50 % viennent des U.S.A. ; la Grande-Bretagne vient en seconde position (20 %), précédant le groupe Canada-France-Japon-Pays-Bas-R.F.A. (30 % ensemble).

On note cependant une progression plus sensible, ces dernières années, des sociétés japonaises et ouest-allemanes que des firmes américaines. Il est à noter qu'alors que les filiales américaines sont en général contrôlées à 100 %, les Européens et surtout les Japonais, ont plutôt tendance à investir dans des filiales minoritaires.



La répartition régionale des investissements privés dans le Tiers-Monde indique qu'il se forme des sortes de zones d'influence : les investissements directs des capitaux japonais sont prépondérants dans des pays asiatiques comme la Corée, l'Indonésie ou la Thaïlande, de même que les investissements directs américains sont prépondérants en Amérique Latine. La répartition sectorielle de ces investissements montre enfin que, si la part des in-



vestissements dans le secteur pétrolier s'est maintenue à un peu plus d'un tiers du total, d'une part les flux de capitaux ont tendance, dans ce secteur du pétrole, à se déplacer de l'Amérique du sud vers l'Afrique, et d'autre part la part des investissements dans les industries manufacturières est d'un tiers aussi, et à tendance à augmenter (le secours pétrolier serait moins privilégié). En ce qui concerne l'emploi, les sociétés transnationales auraient, selon le B.I.T., permis en 1980, la création de 4 millions d'emplois dans les pays en développement (ce qui correspond à 0,5 % du volume de la main-d'œuvre là-bas) contre 40 millions d'emplois dans les pays développés (ne sont pris en compte qu'une douzaine de pays parmi les plus avancés du Tiers-Monde !). La répartition sectorielle des emplois (selon une enquête concernant 860 000 salariés employés par 250 transnationales) : 87 % dans les industries manufacturières, 9 % dans le tertiaire (banques et services qui croissent très fortement), 3 % dans les mines et... 1 % dans l'agriculture seulement (secteur qui devrait être prioritaire dans le Tiers-Monde !).

Si les transnationales créent ainsi des emplois dans le Tiers-Monde (et encore, bien moins que dans les pays développés), cela n'a pas que des avantages pour les pays en développement. En effet, elles portent tort aux industries locales de leur secteur : au Brésil, par exemple, les industries alimentaires locales, autrefois florissantes, ont été éliminées par les trusts agro-industriels multinationaux.

De plus, elles provoquent un accroissement du travail saisonnier, qui est, comme on le sait, souvent une forme déguisée de chômage endémique. Enfin, elles font disparaître les formes traditionnelles d'artisanat.

Au total, le bénéfice pour les pays du Tiers-Monde n'est guère intéressant. Les transnationales ne lui permettent pas de mieux nourrir leur population, et les secteurs stimulés le sont en fonction

vestissements dans le secteur de la meilleure rentabilité des capitaux investis et non en fonction des besoins locaux.

Antitrust

(1) « Multinationales et développement », étude réalisée, en fait en 1979 par le Comité for economic development (U.S.A.)

(2) Rappelons que, en 1981, la dette des pays en développement atteindra 524 milliards de dollars (source : O.C.D.E.).

SUD-SUD

coopération

Vendredi 1er janvier 1982

Tiers-Mondiste, pour quoi faire ?

L'U.C.O.D.E.P.

Sans Frontière commence cette semaine, une présentation des groupes ou associations qui axent leurs préoccupations sur les problèmes du Tiers-Monde. Cette rubrique n'est pas réservée aux seules organisations reconnues officiellement comme « tiers-mondistes » mais elle est ouverte à tous ceux dont l'action concerne le Tiers-Monde.

L'Union des Comités pour le Développement des Peuples (UCODEP) remonte à 1971

Cette association s'appelait alors l'UCOJUCO (Union des Comités de Jumelage Coopération). Née à la suite d'un appel lancé par l'Abbé Pierre, celle-ci regroupait des comités jumelés avec un village du Bangladesh ou de Haute-Volta et supportant financièrement un projet de développement. C'est en 1977 que, après avoir constaté « que ce soutien financier profitait plus aux dominants qu'aux dominés » que l'association décidait de changer ses orientations et adoptait sa dénomination actuelle (l'UCODEP).

Elle compte aujourd'hui plus d'une soixantaine de comités, dont la plupart entretiennent des liens directs avec un village du Tiers-Monde (Haute-Volta, Mali, Sénégal, Tanzanie...). Chaque groupe conserve son autonomie, mais l'UCODEP s'efforce de coordonner au niveau national, les actions de ses adhérents, de façon à privilégier certains axes et à éviter certaines erreurs commises par le passé (« envoi inconsidéré d'argent, ou financement de projets favorisant une minorité déjà privilégiée » par exemple).

L'action de l'UCODEP comporte deux volets, qui sont « deux pôles indissociables ». Le premier était présent dès l'époque de l'UCOJUCO : « l'action avec les peuples du Tiers-Monde, en soutenant des projets de développement animés par eux-mêmes, en développant les solidarités internationales ».

L'association insiste sur le fait que toute action doit procéder d'une connaissance et d'une compréhension mutuelles ; une période d'information est donc souhaitable avant de passer au soutien moral et financier des projets de développement (proposés par les groupes autochtones) : creusement de puits, création d'une école...

L'UCODEP tient à préciser deux aspects de son action en faveur du



développement :

- Il s'agit de « solidarité » et non pas « aide » ou « assistance ».

Le but est de favoriser un développement de plus en plus autonomes du village : apporter sa collaboration quand elle est souhaitée, mais surtout permettre à ses membres de prendre en main leur propre avenir. En Haute-Volta, par exemple, la dynamique créée par les liens entre les comités et les groupes de villageois, a amené ceux-ci à prendre la décision de se regrouper en une fédération nationale, qui à plus ou moins long terme, y jouera le rôle actuel de l'UCODEP.

- Elle lutte pour un « vrai » développement, c'est à dire « un développement respectueux des valeurs propres de ces peuples, susceptibles de subvenir aux besoins

essentiels (nourriture, santé, éducation, travail), et à l'épanouissement de tous et non d'une minorité (...) d'un développement auto-centré, c'est à dire fondé essentiellement sur ses ressources humaines et naturelles ».

Le second volet de l'action de l'UCODEP, c'est « l'action en France », issue de la prise de conscience de ce que les causes du mal-développement se trouvent aussi (et peut-être surtout) dans les pays développés, et en particulier ici, en France. Il faut donc accomplir, ici aussi, un travail de réflexion et d'information, de façon à permettre la compréhension des mécanismes du mal-développement, de la part de responsabilité qui nous en incombe, et de ce qu'il est possible de faire (engagement personnel ou collectif, action sur l'opinion publique, pression sur les pouvoirs publics et économiques...).

Dans le cadre de cette « action en France », l'UCODEP a été conduite à s'engager dans certaines luttes : contre l'apartheid, contre les lois racistes concernant l'immigration, contre les expulsions de travailleurs étrangers (elle travaille d'ailleurs avec des associations de travailleurs immigrés)... Parallèlement à ces engagements, des commissions d'études ont été créées sur différents thèmes : l'industrialisation du Tiers-Monde, l'agro-alimentaire, l'énergie, les multinationales, les syndicats et le Tiers-Monde, l'immigration...

En conclusion, signalons qu'à l'UCODEP non plus, on n'aime pas beaucoup le terme « tiers-mondisme ». Il faudrait trouver un autre nom : être « tiers-mondiste » aujourd'hui, ce n'est plus travailler « sur » ou « dans » le Tiers-Monde, mais « avec » lui.

Jibé

(1) Le siège de l'UCODEP, situé au 15 av. Trudaine, 75009 Paris (tél : 526 02 81) vous fournira tous renseignements (notamment les adresses des comités les plus proches de chez vous).



Spécial football africain 81

VIVE L'AFRIQUE!

Au niveau africain pour cette année 1981, l'Algérie et le Cameroun ont affirmé leur suprématie.

Algériens et Camerounais se sont en effet qualifiés pour la première fois de leur histoire pour le championnat du monde en Espagne en 1982. Ils ont aussi franchi le cap des éliminatoires de la treizième coupe d'Afrique des nations dont la phase finale se déroulera en Lybie en mars 1982.

Enfin ils se sont imposés dans les coupes d'Afrique réservées aux clubs. La J.E. Tizi-Ouzou s'adjugant le trophée des clubs champions, l'Union Douala remportant celui des clubs vainqueurs de coupe.

En Algérie, la qualification de l'équipe nationale est un aboutissement logique. Après une longue période de vaches maigres,

années, les clubs du pays l'Union Douala et le Canon de Yaoundé, amassaient les titres africains, mais paradoxe, l'équipe nationale n'avait jamais réussi à s'imposer en compétition officielle et ce même à domicile. Comme si les joueurs camerounais pourtant très doués, ne se sentaient pas concernés par l'équipe nationale.

La qualification du Cameroun et de l'Algérie, marque aussi la victoire d'une certaine politique : le rappel des joueurs évoluant à l'étranger, en France notamment. Les dirigeants camerounais et leurs homologues algériens ont été unanimes sur un point capital :

- Si un joueur évoluant à l'étranger peut apporter une plus value à l'équipe nationale, il faut le rappeler.

Ainsi côté camerounais, Milla, Bahoran, Maya et Tokoto ont par-

Le premier évolue dans un club de la première division française le SEC Bastia, le second dans un modeste club du championnat algérien le G. Mascara.

Roger Milla avant centre de choc, inconnu à Monaco, s'en est allé vendre ses qualités à Bastia où il est devenu un élément indispensable.

Belloumi, distributeur remarquable, est aussi un marqueur et ce malgré son poste de milieu de terrain. Jugez vous-mêmes : 2 buts contre le Nigéria, en matches aller et retour, 2 buts contre la Haute-Volta en match aller des éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations. Un joueur très complet qui peut faire parler de lui en Espagne au Mondial 1982.

Dans l'équipe camerounaise, n'oublions pas de citer des joueurs



les dirigeants algériens, avec la mise en place du code du sport en 1977, se sont attachés à développer les structures existantes tant au niveau des hommes que du matériel, indispensable au sport de haut niveau. Des stades (Tizi-Ouzou, Bel-Abbes...) et des complexes sportifs sont sortis de terre. Confiance fut donnée à de jeunes talents qui, avec un très bon encadrement, ont tenu leurs promesses. (Le talent naturel des footballeurs maghrébins n'est plus à démontrer).

Quant aux responsables Camerounais de leur côté, ils voulaient mettre un terme à une situation assez équivoque.

En effet, depuis de nombreuses

années, les clubs du pays l'Union Douala et le Canon de Yaoundé, amassaient les titres africains, mais paradoxe, l'équipe nationale n'avait jamais réussi à s'imposer en compétition officielle et ce même à domicile. Comme si les joueurs camerounais pourtant très doués, ne se sentaient pas concernés par l'équipe nationale.

La qualification du Cameroun et de l'Algérie, marque aussi la victoire d'une certaine politique : le rappel des joueurs évoluant à l'étranger, en France notamment. Les dirigeants camerounais et leurs homologues algériens ont été unanimes sur un point capital :

- Si un joueur évoluant à l'étranger peut apporter une plus value à l'équipe nationale, il faut le rappeler.

Ainsi côté camerounais, Milla, Bahoran, Maya et Tokoto ont par-

talentueux tels que le gardien de but Thomas Nkono, le libéro Doumbé Léa, le milieu de terrain et relayeur Théophile Abega.

Chez les Algériens, des noms plus connus reviennent au premier plan du football africain ; le capitaine et meneur de feu Ali Fergani, le relayeur Mustapha Dahleb et l'insaisissable ailier Madjer.

Espérons que ces deux équipes au jeu ouvert et séduisant seront représentatives du football africain au Mondial 82 devant les meilleures équipes du monde et rapporteront de bons résultats qui honoreront le football continental.

Hocine



Portrait : sans commentaires

« Mes parents, je ne voulais pas leur faire mal ». Fatima sait qu'elle partira, mais elle ne fuera pas comme sa soeur. Fatima est l'aînée de sept enfants. Le père soudeur, était ouvrier agricole dans l'Algérie coloniale. Il est souvent en déplacement et c'est la mère, analphabète, qui s'occupe de la maison, des enfants, de l'école, des papiers... L'institutrice de sa fille Fatima, lui apprend à lire et à écrire le français. Mère et fille vont ensemble à l'école... Le père est absent. Il n'a pas vu ses enfants grandir, comme si la famille était restée au bled. Mais c'est en France que ses enfants sont nés, en France qu'ils vont à l'école, en France qu'ils vivent et le père oublie tout cela lorsqu'il revient chez lui, où les enfants parlent le français plus souvent que l'arabe. Il ne comprend pas qu'on ne l'écoute pas, lui, le père, celui qui les fait vivre, qui apporte l'argent pour l'école, les études, pas seulement pour la nourriture et le confort. C'est à la mère que les enfants s'adressent, elle est devenue en quelque sorte le chef de famille.

Comment comprendre qu'une fille fugue, qu'elle se retrouve en foyer, enlevée, raptée par la France, alors qu'elle a une famille, un père valide qui travaille, une mère au foyer qui s'occupe bien des enfants. Pourtant, lorsque Fatima, à 18 ans, quitte la famille, sans rompre avec elle, malgré des crises successives, le père ne dit rien. Il ne l'accepte peut-être pas mais il ne dit rien. Il ne dira rien non plus, lorsqu'il apprendra que Fatima a eu une fille sans mari.

Elle vit loin de sa famille, dans une autre ville. Elle travaille. Les voisins peuvent croire qu'elle est mariée, et le père ne sera pas obligé d'entendre les médisances de la cité. Personne ne parle de Fatima ; elle ne vit pas ici. L'honneur est sauf. Fatima peut ainsi rester la fille de son père et de sa mère. Pas de reniement. Et la fille qu'elle élève seule, parce qu'elle ne voulait pas vivre avec un homme qu'elle n'aimait pas vraiment, on l'accepte dans la famille parce qu'on sait que Fatima ne demande rien, vient dire bonjour et retourne dans la ville où elle travaille, presque de l'autre côté de la France.

Lorsqu'elle est partie, elle savait ce qui traînait dans la tête de son père et peut-être aussi de sa mère. Elle allait, seule et sans protection, puisqu'elle partait sans mari ni soutien familial, se retrouver de bar en cabaret, sur le trottoir. Il fallait prouver que c'était faux. Elle partait pour elle-même. Pour exister. Pas pour retrouver un copain, un petit ami, un amant, un proxénète. Non. Simplement pour aller plus loin que le bloc de la cité ou la salle de classe. Pour voyager sans quitter forcément la France, à travers des petits métiers souvent ingrats, mais qui seraient aussi un éveil, une ouverture à l'autre monde. Si elle avait dit cela, le père ne l'aurait pas compris, et peut-être ne pouvait-elle même pas le dire ainsi, parce qu'elle ne le savait pas vraiment. Elle a fait les marchés, les saisons, la restauration, des

ménages. Elle a travaillé plus dur qu'à l'école jusqu'à la troisième. L'épuisement, l'humiliation, la violence, elle n'avait pas connu cela dans sa famille. Les cris, oui, mais pas les coups. Et le racisme, elle dit qu'elle ne l'a découvert qu'avec la crise du pétrole et peut-être avant, avec la Palestine. D'ailleurs avant, elle ne savait pas ce que signifiait être juif, alors que des familles juives d'Afrique du Nord habitaient la Cité et connaissaient bien sa mère.

Elle a même écouté son père qui lui disait d'acheter des bijoux avec l'argent qu'elle gagnait... Et ces bijoux ne lui viennent ni de la dot d'un fiancé Algérien, promis depuis toujours, ni de clients d'hôtels de passe et de trottoir. Fatima voulait être libre. « La liberté, dit-elle, ce n'est pas seulement de partir de chez ses parents ».

Aujourd'hui, Fatima existe. Elle a une fille qu'elle a voulue. Elle travaille dans un lieu qu'elle aime avec celles et ceux qu'elle a rencontrés dans cette ville où elle s'est fixée parce que c'est là que pour la première fois elle a compris que le travail n'est pas forcément aliénant. Ce restaurant de femmes « ouvert à tous les milieux », où viennent aussi des Arabes, fonctionne avec un collectif qui permet des relations de travail et d'amitié qu'elle n'a trouvées nulle part ailleurs, ni à l'usine, ni lorsqu'elle faisait des ménages. Elle dit aussi qu'après des déceptions successives, elle peut seulement aujourd'hui vivre avec un Algérien qui partage vraiment sa vie avec elle, et jusque dans le quotidien domestique. En parlant des



Arabes, elle dit « les miens » malgré le mal qu'elle a eu jusqu'ici à établir avec eux des rapports authentiques. Pourtant elle n'a jamais eu de relations avec un Français, et elle ajoute qu'elle a même été intolérante à l'égard des couples « mixtes ». Elle souligne qu'avec un Arabe, quelque chose se passe, qui ne peut se passer avec un Français. Même si elle avait la nationalité française, elle pense que ça ne changerait pas cette résistance. Elle envisage de demander des papiers français parce que c'est plus facile pour la vie pratique, plus efficace. Elle se sentira Algérienne, malgré tout.

Fatima a 27 ans, une petite fille à aimer, un travail créatif et elle peut enfin vivre une histoire d'amour avec un Algérien.

Leila Sebbar

Fidèle au pain autant qu'aux roses



Pour une nouvelle poétique d'Afrique noire

Pour Jean Sénac, la poésie doit être « fidèle au pain autant qu'aux roses ». Pour l'Africain, la poésie naît de l'impossibilité de vivre un présent qui l'exile de sa propre personne et du passé qui le rend étranger à sa culture. Comment, dès lors, concilier la « poésie du pain » et la « poésie des roses » ?

Dans un premier temps, au plan thématique, une approche globale de la poésie d'Afrique noire fait ressortir, grosso-modo, trois tendances :

- La première, que l'on désigne

sous le vocable « d'épigones », puise son inspiration dans les valeurs africaines telles que définie la négritude. Ses orientations essentielles se trouvent être : « l'exaltation du passé » et « l'injective contre l'ancien colonisateur ».

La seconde, c'est la poésie militante. Cette deuxième catégorie de poètes est, en quelque sorte, l'antithèse des premiers, leurs antidotes. En effet, chez eux prédomine « la contestation d'une certaine vision idyllique de l'Afrique pré-

coloniale ». Il préconisent un art révolutionnaire au service de la construction nationale. (J. Chevrier, article « Le monde » cité).

- La troisième essaye de concilier les deux premiers courants de la pensée poétique. Pour eux, si la poésie doit puiser ses racines dans le passé africain, elle ne doit pas pour autant faire d'eux des « hommes sandwichs de la négritude ». Dans un monde en perpétuelle évolution, ils se veulent ouverts sur notre contemporanéité.

En second lieu, géographiquement parlant, la poésie d'Afrique noire fait ressortir trois pôles de réflexion.

- Le premier est inhérent à la poésie « d'Afrique du Sud ». Cette poésie ne se trouve pas confinée à l'intérieur de cette zone, pour des raisons politiques faciles à déterminer. De fait, 90 % des auteurs, les meilleurs, vivent à l'étranger, essentiellement aux États-Unis d'Amérique et en Angleterre. Citons parmi eux : Peter Abrahams, Ezekiel Mphahlele, Lewis Nkosi, Can Themba, Alfred Hutchinson, Jordan Ngubane, Todd Matshikiza, William (Bloke) Modisane, Densi Brutus et Alex La Guma.

Comme le roman, la poésie sud-africaine se montre sous deux aspects : la poésie des exilés et celle des poètes qui préfèrent s'arranger avec les autorités, nous rappelle Almut Nordmann Seiler, (cette formule peut s'appliquer, à notre sens, pour les poètes d'autres lieux). Citons un poème de Oswald Mtshabi extrait de « Back to the Bush » (Retour à la brousse) :

Vous m'avez appris que les gens qui portent le « beshu » sont des barbares et que ceux qui enduisent leur visage d'ocre sont des sauvages.

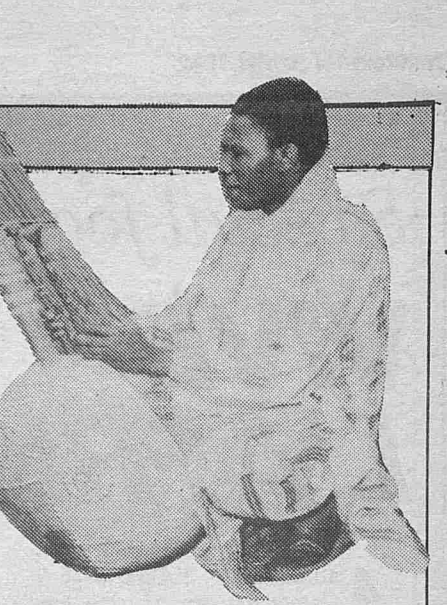
J'ai suivi ce conseil paternel. J'ai changé mes peaux contre un costume de Saville Row j'ai effacé l'ocre du visage de ma femme et je lui ai donné les produits Hélène Rubenstein ensuite nous sommes allés où vont tous les gens civilisés et là, on nous a chassés.

- Le second groupe de pays africains se situe en « Afrique de l'Est » où il existait une littérature africaine. En effet, le Swahili étant la langue la plus répandue dans cette région de l'Afrique, les arabes, en y introduisant l'alphabet arabe, espéraient fixer les oeuvres littéraires écrites dans cette langue. La langue Swahili, instrument de compréhension et d'intégration, fut en 1888, réécrite en caractères latins.

C'est ainsi qu'il fallut attendre les lueurs de l'indépendance pour que « l'Afrique de l'Est » accouche des premières oeuvres poétiques où les auteurs Kikuyu (du Kenya) semblent prédominer : John Karobi, Godwin Wachira, Stephen Ngubia...

La poésie de « l'Afrique portugaise » fut tardivement découverte. Une poésie de combat : telle est la poésie de cette partie de l'Afrique. Mario de Andrade, écrivain militant du MPLA (Movimento Popular de Libertação d'Angola) - cité dans « la littérature néo-africaine » pense que : « Pour des raisons inhérentes à la lutte politico-militaire et en vertu des caractéristiques des forces ennemies en présence, la poésie africaine d'écriture portugaise adopte une tonalité jamais pratiquée par les créations précédentes de langue française ou anglaise (...) les sentiers de l'actuelle poésie de combat sont défrichés par Ovidio Martins (Îles du Cap-Vert), Kaoberdiano Dambara (Guinée-Bissau), Agostinho Neto, Antonio Jacinto e Costa Andrade (Angola), Marcelino dos Santos, Jorge Rebelo et Armando Guebuza (Mozambique) ».

Poésie militante, elle devait toucher les masses pour être chantée par elles en signe d'accord avec les guerilleros qui combat-



taient les colonisateurs portugais. Cette poésie rejoint, en quelque sorte, la pensée de F. Fanon pour qui l'émancipation des peuples colonisés passe par la violence et pour qui « la culture négro-africaine, c'est autour de la lutte des peuples qu'elle se densifie, et non autour des chants, des poèmes et du folklore »...

Un vieillard qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle

Cette phrase Hampate Bâ résume, à notre sens, la problématique de la littérature de tradition orale dont la fonction est « d'exprimer et de maintenir la cohésion du groupe, conserver vivante sa culture et contribuer à son divertissement en même temps qu'à son édification morale ».

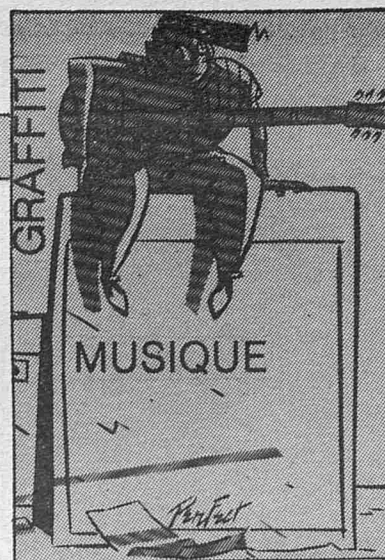
En proie à des transformations de tout ordre, le continent africain subit la civilisation technologique qui étend ses tentacules de jour en jour.

Ainsi, une « civilisation de l'écriture » est en passe de se substituer, d'une manière progressive, à une « civilisation de l'oralité ». Ceci a conduit à l'émergence d'une littérature, et donc à une poésie, négro-africaine (faut-il le regretter ou s'en féliciter ?).

Phénomène qui revêt une importance particulière en Afrique, la poésie orale (de tradition orale), vue sous le rapport de ses racines propres et de ses implications dans la vie socio-politique et socio-économique, semble avoir des limites. Dans une perspective occidentale, ces limites tiennent à l'évolution rapide des moyens de communication entre les hommes dans l'Afrique contemporaine. Ce qu'il faut dire, à la décharge de la poésie africaine orale, c'est que « la tendance à intellectualiser des occidentaux a conduit à l'enfermer dans un ghetto doré où elle fait figure de curiosité exotique et anachronique » (Hampate Bâ, op.Cité). Faut-il conclure au dépérissement inéluctable de la tradition orale dans ces conditions ? Certes non, car la disparition comme la renaissance d'une pareille poésie est liée indissolublement à de multiples facteurs dont le fondement demeure l'indépendance de l'Afrique à l'égard de l'occident dans les domaines politiques, économiques, militaires, culturelles etc...

afin d'éviter l'assimilation, il s'avère obligatoire d'utiliser des langues africaines dites vernaculaires. Bien plus, ceci se révèle d'autant plus indispensable qu'il s'agit de réaliser (rêve ultime ?) l'unité poétique. De ceci découle la nécessaire réhabilitation des langues africaines. Tâche ardue, s'il en faut, car, par exemple, « toutes les tribus peules parlent une langue commune mais celles-ci se trouvent dispensées depuis la Guinée jusqu'en Afrique orientale ». Le seul remède serait de procéder à la création d'un dispositif de transcription unique, c'est-à-dire, l'unification de l'écriture à l'échelle de la cité africaine. Reste à savoir si les dirigeants actuels de l'Afrique noire le veulent !...

Ammar Koroghli



Deux chemins Les Algériens et la colonisation

Deux livres sur l'Algérie coloniale viennent de paraître aux Editions Garnier. Le premier de Malek Ouary retrace l'itinéraire et la prise de conscience d'un Algérien pendant la Seconde Guerre Mondiale. Le second de Ferhat Abbas, celui qui fut longtemps le chantre de l'intégration et de l'entente franco-algérienne, est une réédition d'articles publiés entre 1922 et 1929 auxquels il a joint le rapport qu'il adressa au Maréchal Pétain en avril 1941.

On ne manque jamais de souligner que la Seconde Guerre Mondiale est un événement qui a contribué à la radicalisation du mouvement nationaliste algérien pour plusieurs raisons. D'abord les allemands ont mis fin au mythe des français invincibles, ensuite la participation des algériens à cette guerre a accéléré la prise de conscience nationaliste de nombre d'entre eux et enfin les massacres de Sétif, Guelma qui ont fait des dizaines de millions de morts le jour où les alliés fêtaient la Libération (8 mai 1945).

A travers l'itinéraire d'un homme, Saïd, Malek Ouary, retrace cette période de l'histoire algérienne. Saïd est un homme de seconde zone, comme tous les algériens ou plutôt les indigènes de l'époque, simple ouvrier agricole chez un colon de la plaine devenu propriétaire après l'expropriation des Kabyles de leurs terres, qui avaient osé se révolter en 1871 contre l'oppression coloniale. Saïd, lui, vit là-haut dans la montagne, il a à sa charge toute sa famille. On est dans les années 40, c'est la grande disette, le grand dénuement, on se nourrit de cotes de chardon et d'autres herbes ou plantes habituellement réservées aux animaux. La colonisation bat son plein avec ses colons qui possèdent tout et qui exploitent tout, avec ses pères blancs venus civiliser et christianiser ces troupeaux d'hommes, de femmes et d'enfants en errance, avec ses caïds méprisants, hautains, toujours exigeants et prêts à vous dépouiller de votre dernier sou...

De l'autre côté de la mer les allemands occupent la France et les voilà qui menacent l'Afrique du Nord. Les Américains arrivent avec un mythe gros comme ça. Les sauveurs, non seulement ils chasseront les allemands, mais sur-

tout ils vont mettre fin à la misère car ils sont riches et généreux.

Saïd, en apprenant cela de la bouche de Lambertson patron, court répandre la nouvelle au village commença l'attente...

Pour Saïd, ce n'est pas la réponse qu'il espérait qui arriva. Mobilisé, il est happé par la Machine Militaire, même pas le temps de dire au revoir aux siens.

La Tunisie, la France, l'Italie, l'Allemagne ont été les différentes étapes de guerre de Saïd qui a fait la découverte d'un autre monde. Courageux et se surpassant quand il le fallait, il se distingue en tant que militaire. Il gagne des galons sur les champs de bataille et devient sergent. De la situation d'être de seconde zone qu'on lui avait faite, il rentre chez lui, à la fin de la guerre, avec l'idée qu'il est devenu quelqu'un. Une révolution s'est déroulée dans sa tête car il croyait avoir acquis les mêmes droits que les français. Il fut vite désenchanté quand à peine il débarquait à Alger. A la caserne où il se présentait on lui signifia l'existence de deux « chaînes », un pour européens et l'autre pour indigènes, de même qu'il apprit qu'il y avait des hôtels pour européens et des hôtels pour algériens. Ecoeuré et révolté, il s'empresse de quitter ce lieu maudit pour retrouver son village qui n'était plus qu'un amas de pierres sur lesquelles il jeta ses médailles.

Allait-il reprendre le chemin de la plaine et retrouver Monsiuer Lambert? Saïd se souvint alors des paroles de Bachir, un homme du village qu'on disait intéressé par la politique, qu'il adressa aux villageois : « Le jour où vous abandonnez les sentiers de la vallée qui sont ceux de l'esclavage pour ceux de la forêt avec les chacals, alors seulement ça sera la fin de la nuit... ».

Le jeune algérien de Ferhat Abbas reste une source pour les historiens pour comprendre l'esprit et les analyses de celui qui fut le chef de file de la bourgeoisie algérienne de culture française. Jusqu'au moment de rejoindre les rangs du F.L.N. en janvier 1956, Ferhat Abbas a dirigé l'Union Démocratique du Manifeste Algérien (U.D.N.A.) créée en avril 1946.

Dans les différents articles qui sont surtout des réponses à des français ultra, l'auteur tout en rappelant le sort de sous-hommes réservés aux algériens « s'accroche » à cette France, à sa culture, à sa grandeur pour qu'elle rétablisse les droits d'égalité et de justice entre « indigènes » et européens dans la colonie. Eduquez ce peuple en construisant des écoles et il sortira de sa torpeur pour être digne de la France. Cette intégration qu'à prônée Ferhat Abbas durant une partie de sa vie ne s'est jamais réalisée. La colonisation a été impitoyable pour les siens, son esprit de civilisation, de grandeur ou d'humanisme n'avait d'odeur que pour le profit, l'exploitation, la haine, le mépris, et le crime.

Paradoxe est l'attitude de ces hommes qui voient une « machine » les écraser, les humilier et en même temps lui vouent une certaine admiration. Les historiens, les psychologues ou d'autres pourront-ils un jour nous dire, nous expliquer pourquoi et comment des hommes, à l'image de Ferhat Abbas, de Ouary ou d'autres encore qui ont eu des positions très révolutionnaires, ont succombé à la séduction de la France. La pénétration et l'influence de l'idéologie coloniale, qui a imprégné les mentalités des colonisés avec entre autres son discours des hiérarchies raciales, sont-elles les seules explications?

Comment comprendre et expliquer, qu'après cent trente années de colonisation dont sept années de guerre impitoyable, il n'existe ni sentiment de haine ou de rancune envers la France qui quarante ans après le « passage » des allemands garde des signes de rancœurs.

Pour Ferhat Abbas formé à l'école et à la culture française, à laquelle il ne manque pas de faire des louanges, l'oeuvre coloniale n'est pas le fait de la civilisation française.

Aussi a-t-il toujours appelé la métropole au secours, mais malheureusement, celle-ci ne l'a jamais entendu. Pis, quelques soient les gouvernements qui l'ont dirigée, de gauche à droite, elle n'a fait qu'enfoncer le clou.

Mustapha Saad

Super Michot

Le Cameroun est riche de rythmes et de genres musicaux : le kikutsi, le sékélé, le maganbeu, l'assiko, l'ambassy, etc. Mais incontestablement, seule le makossa semble à l'heure actuelle, bénéficier d'un souffle nouveau.



1954, dans la ville de Douala au Cameroun, naît un « petit garçon » (ça commence comme un conte de fée) qui deviendra auteur compositeur, interprète, arrangeur, chef d'orchestre et producteur. Il jouera du piano, de l'orgue, du synthé, de la batterie, de la guitare basse, du marimba, du vibrafon, des percussions et du sako : Michot Dhin. Depuis son enfance, il baigne dans un univers musical, il fut élevé par le père de Manu Dibango.

A l'école primaire de Douala, il fait partie d'un groupe puis vers les années 72, il fréquente des orchestres professionnels dans les boîtes de nuit.

Michot est engagé dans le groupe Dalatala André Marie, comme organiste, parallèlement, il suit des études de dessin du bâtiment.

1973, premier enregistrement à la Radio Cameroun, « Mounakati » soulèvera la curiosité de nombreux jeunes de son âge. Il quitte le Cameroun pour des contrats au Nigéria où il réside deux ans, de nombreux concerts, émissions de télé, de Radio, il fait même un disque avec le groupe Wouri'spawer et participe à un film avec le réalisateur Ossey Davis. Michot Dhin fait toute la côte ouest pour parfaire ses recherches musicales (le Bhenin, Togo, Ghana, la Haute-Volta, le Mali, la Côte d'Ivoire et le Sénégal).

En 1976, il part pour l'Espagne et l'Italie et deux ans plus tard, il arrive à Paris, travaille avec WEA, participe à la réalisation de deux albums de Toko Ashanti et joue dans des clubs camerounais tels que le « Kribi ». En 1979, Michot est engagé comme conseiller artistique et arrangeur chez Safari Ambiance.

Rencontrant de nombreux problèmes, il décide de monter sa propre maison de production :

Rencontrant de nombreux problèmes, il décide de monter sa propre maison de production : « Makossa vibration » qui révèle des musiciens tels que Bill Loko, un « super champion » de la salsa Makossa, Jobi Kongue, les Three Points et les Cl. Machin. Ils connaissent un succès en Afrique et dans les boîtes blacks à Paris.

Michot Dhin réalise son premier disque « super Naga Boko », qui est un mélange de Béguine, de jazz, de samba, de musique zairoise et camerounaise. Cette musique connaît un succès, musique d'un film « l'exil » et elle sert de générique de Radio France Internationale pour l'Afrique.

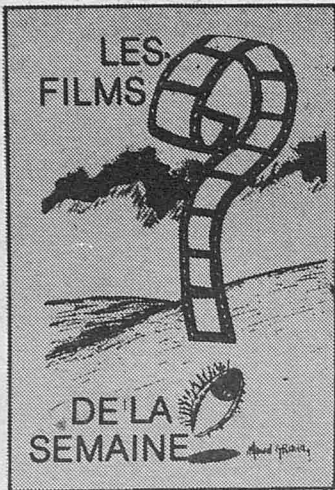
J'ai rencontré Michot Dhin chez lui, j'ai découvert un jeune musicien qui a beaucoup « galéré » dans cette jungle du « showbusiness africain ».

« J'ai rencontré beaucoup de problèmes, de portes fermées, et surtout à Paris, j'ai été escroqué, mes disques ont des problèmes de distribution, de toute façon, j'ai l'intention de monter ma propre maison de distribution pour palier à ce problème, elle s'appellera Bus Parade », me dit Michot, puis nous reprenons notre discussion sur l'importance de la promotion de la musique noire en France d'où « l'importance des radios libres » me dirait-il. Le seul souhait de Michot en ce début d'année 82, c'est que sa musique réussisse, il veut la sortir du continent africain pour l'intéresser à un public européen mais « tout en préservant nos racines africaines ».

Pour « conquérir » la France, Michot chante avec sa jeune femme Brigitte, ils viennent de réaliser un 33 T « Face to face » avec un super morceau de Funky Makossa « ta face preface » et un slow « my love is for you ». Nous ne pouvons que lui souhaiter un succès.

Mohamed Nemmiche





Animation pédagogique:

Une initiation à l'économie rurale

vus par
Peira Cava

Si ma gueule vous plait

de Michel Caputo, avec Valérie Mairesse, Michel Galabru et Bernadette Lafont.

Ce film est d'une vulgarité et d'une bêtise rarement atteintes à ce jour, dans l'ensemble de la production cinématographique mondiale. En ce sens, il est exemplaire. Il conviendrait d'en faire acquérir une copie par l'IDEC, afin de montrer aux élèves réalisateurs tout ce qu'il convient de ne pas faire.

La nouvelle (paraît-il) sex-symbole du cinéma français est un boudin dont les poissières des halles de Marseille ne voudraient pas à leur égal ! Elles en rougiraient les pauvres ! On se demande vraiment ce que Michel Galabru et Bernadette Lafont viennent faire dans ce film. Ah ! Ces fins de mois difficiles, personne n'y échappe !

Quand tu seras débloqué ... fais moi signe

de François Leterrier, avec Christian Clavier, Marie-Ange Chazel et Anémone.

C'est une bonne satire des « écolo-systématicos », du faux retour aux sources, des modes de bergeries et de gardiennage de moutons, enfin tout cet attirail déjà tombé en désuétude et qui fait doucement rigoler la jeune génération montante qui est elle-même bourrée d'idées toutes faites et de lieux communs que se charge de lui enfoncer dans le crâne la et les sociétés dans lesquelles nous vivons.

Ce film sans prétention est bien fait, bien joué avec désinvolture par l'équipe du grand orchestre du Splendide, un bon spectacle « à l'arraché », signé du réalisateur de « Je vais craquer ».

Diva

de Jean-Jacques Bénéix

Un film musicalo-policier. Pourquoi pas ? Malheureusement pour le spectateur, l'intrigue policière se traîne dans la médiocrité et pour ce qui est du reste, on connaît la musique.

Le guide (1) que viennent de publier les Editions l'Harmattan, est issu d'un travail d'animation pédagogique effectué sur le terrain, dans le cadre de stages organisés dans diverses zones rurales par l'Institut Panafricain pour le Développement (I.P.D.). Il est destiné à tous ceux « qui, dans l'exercice de leur activité quotidienne, doivent travailler à l'amélioration des conditions de vie en milieu rural » (animateurs ruraux, responsables paysans, étudiants, formateurs, cadres moyens et agens « destinés à travailler au contact des milieux ruraux africains »).

Son but est à la fois très modeste et très ambitieux : « que l'on ne parte pas d'idées toutes faites sur le milieu auquel on a affaire, mais qu'on cherche à le comprendre aussi sérieusement que possible avant de prétendre y agir ». Cet ouvrage se propose de présenter la démarche et les méthodes permettant de « comprendre la vie d'une petite région (2) à dominante rurale à travers ses éléments constitutifs et ses mécanismes de fonctionnement ».

Dans un premier temps, le chercheur sur le terrain procède à un travail d'investigation comportant trois niveaux d'analyse : l'unité domestique (notion plus précise que celle de « famille »), le village, et enfin la petite région elle-même. Afin de coller le plus possible à la réalité, l'analyse de ces trois niveaux suit une démarche « itérative, c'est à dire qui procède par un va-et-vient entre les divers niveaux d'intégration » ; par ailleurs, sont utilisées toutes les ressources d'information

disponibles, aussi bien avant (cartes et publications diverses), que pendant (témoignages et enquêtes) et après (analyse comparative des informations obtenues des sources précédentes) le travail sur le terrain.

L'originalité de ce guide est qu'il privilégie dans ses préoccupations

programme de développement complet, mais des orientations possibles. Cette « synthèse-diagnostic » doit respecter quelques règles que le chercheur est supposé avoir toujours à l'esprit : ne pas penser le développement en termes uniquement agricoles (l'artisanat peut et doit jouer un

conséquences des éventuelles innovations proposées) ; enfin, les résultats obtenus sont la propriété

Dans cet ouvrage à vocation pédagogique (3), schémas, tableaux et croquis établis à partir d'exemples réels, abondent. Mais les méthodes exposées devront être adaptées au terrain rencontré par l'utilisateur du guide : plus que des règles rigides, les auteurs ont voulu proposer un certain type d'attitude : observer et comprendre avant d'agir, et non le contraire.

Jibé

(1) **Comprendre une économie rurale/guide pratique de recherche**, Institut Panafricain de Développement, Ed. l'Harmattan, collection « alternatives paysannes », décembre 1981.

(2) Une « petite région » est « un espace d'environ 500 à 2 000 km², peuplée de 15 000 à 50 000 habitants, répartis dans des villages, entretenant entre eux des relations réciproques en même temps que des liens avec un village-centre (ou une ville) ».

(3) Pour ceux qui voudraient des indications bibliographiques sur les problèmes de développement, consulter : « **Economie et sociologie du Tiers-Monde, un guide bibliographique et documentaire** », Ed. l'Harmattan, 1981



« le besoin humain fondamental, à savoir celui de manger par son travail ». Il y a là un refus d'une conception monétariste du développement que l'on rencontre trop souvent dans beaucoup de projets de développement. Quand l'I.P.D. étudie les moyens de production dont disposent une famille pour sa terre (à savoir la terre elle-même, la force de travail et les biens de production : bétail, outils ...), c'est dans une optique dynamique (est-ce qu'ils se reproduisent ou non ?) et concrète (permettent-ils à la famille de se nourrir ou non ?).

Le travail d'investigation accompli, la tâche du chercheur consiste à établir une sorte de diagnostic de la situation économique de la région étudiée et de proposer, non pas un

rôle important dans le développement rural, faute de quoi on crée une dépendance vis-à-vis de l'extérieur) ; ne pas négliger l'influence des facteurs culturels (notamment en ce qui concerne les non du chercheur, mais de la population habitant la zone rurale étudiée (la seule raison d'un travail sur le terrain doit être l'amélioration des conditions de vie de ceux qui y habitent).

Exposition :

Cette semaine nous sommes allés à la rencontre de Labidi Mohamed qui expose au 25 rue de l'Espérance Paris 13^e ; nous l'avons déjà présenté la semaine dernière.

SANS FRONTIERE : Quelles ont été tes premières approches avec la peinture, ton évolution ?

LABIDI MOHAMED : Quand j'étais à l'école primaire, mon institutrice française à l'époque m'encourageait à dessiner et à peindre. Déjà elle me conseillait de faire plus tard des études artistiques. A l'âge de 17 ans, j'ai passé le concours d'entrée aux Beaux-Arts d'Alger et là j'ai fait les Arts appliqués. Ensuite je me suis orienté vers « l'architecture d'intérieur ». Ayant obtenu mon diplôme, j'envisageais de venir en France. Ce projet a pu heureusement se concrétiser.

SF : Avais-tu déjà exposé ?

L.M. : En Algérie, jamais, en France, c'est la première fois que j'expose en dehors des Arts-Déco. Les éditions Publisud me donnent ma première chance.

SF : Qu'est-ce que la peinture signifie pour toi ?

L.M. : Certains s'expriment par l'écriture d'autres par la musique, moi c'est dans la peinture que j'arrive pleinement à m'exprimer.

SF : As-tu trouvé ce que tu voulais à Paris ?

L.M. : Dans mes études à Paris j'ai eu l'occasion d'évoluer et d'acquérir d'autres techniques de travail. J'ai pu préparer les Arts Déco où je me suis spécialisé dans le design. Mon année de recherche se

termine, sur un mémoire « ... l'influence occidentale sur le costume traditionnel ... »

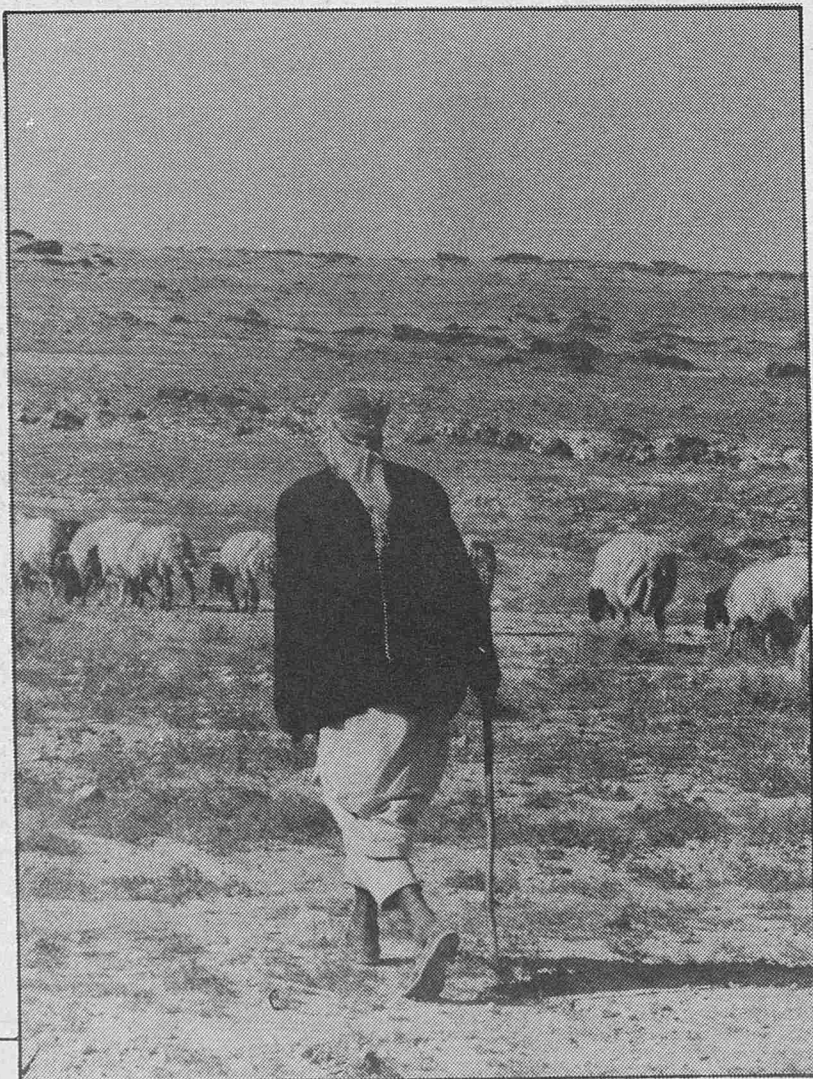
SF : Justement j'ai vu ton exposition, je te demande si tu es influencé par l'Occident ?

L.M. : L'Occident, la France plus particulièrement ne m'a pas influencé mais inspiré. De plus les



enseignants à l'école primaire puis aux Beaux-Arts étaient pour la plupart Français, et maintenant cela fait 5 ans que j'étudie en France. Comme tout individu le milieu dans lequel j'évolue et je vis m'influence et détermine mes inspirations ...

Propos recueillis par Farida



sorties

MUSIK

THEATRE NOIR : 23 rue des Cendriers, 75020 Paris, Tél. 797 85 15.

Les 2 et 3 janvier 1982 : à 20h30 (dimanche à 17 h, et 20h30). Deux jours de tambour avec la participation du musicien auteur-compositeur et interprète guadeloupéen **Guy Konkret**.

Du 5 au 10 janvier : chansons sur la réalité antillaise avec le chanteur **Séchou**.

Le 11 janvier : rencontre, discussion avec **Christiane Eda-Pierre** : des Antilles à l'Opéra. C'est à 20h30.

LURCENAIRE FORUM : 53 rue Notre Dame des Champs, 75006 Paris. Tél. 222 26 50.

A 20h30 : **La fête à Boris**, avec Sarah Boréo et Jean Bourbon et Armand Gomez, un spectacle de Jacques Canetti.

Du 1er au 24 janvier 82 à 20h30 : **Dialogues d'Immigrés en France**, par le Théâtre de la Porte d'Aix. « Ces dialogues marquent le lieu d'absurdité et de cynisme social où toute société tente d'inscrire ses immigrés... »

THEATRE DE LA VILLE 2, place du Châtelet, Paris 4^e, tél. 274 11 24.

A partir du 7 janvier : « **Quoi qu'on fasse, on casse** ». Si nous regardons lucidement notre époque, mieux vaut exploser dans le rire ou l'indignation que s'assoupir dans l'indifférence... »

THEATRE DE L'EST PARISIEN, 17 rue Maltebrun, Paris, 20^e. Tél. 636 91 02.

Le Grand Magic Circus raconte « **Le Bourgeois Gentilhomme** ». C'est un des premiers textes classiques

THEATRE DE PARIS : 15 rue Blanch, 75009 Paris, tél. 280 09 30

Jusqu'en février 1982 : l'ensemble de Pékin pour une série de danses et de chants de la Chine.

ESPACE MARAIS : 22 rue Beateillis, 75004 Paris, tél. 278 76 14

Jusqu'au 9 janvier, la danseuse argentine **Graziella Martinez** dansera « **Graziella** ».

Les 2 et 3 janvier 1982, à 20h30 (dimanche à 17h et 20h30). Deux jours de tambour avec la participation du musicien auteur-compositeur et interprète guadeloupéen **Guy Konkret**.

Le Grand Magic Circus raconte « **Le Bourgeois Gentilhomme** ». C'est un des premiers textes classiques que monte le « **Magic** »... La pièce de Molière revêt un double intérêt : à la fois divertissement et réflexion sur l'Artiste face au pouvoir.

CINE

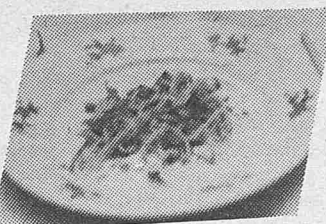
SAINT SEVERIN : 12 rue St. Severin, 75005 Paris, tél. 354 50 91

Des films inédits pour enfants avec trois courts métrages.

Mauvaises graines (Tunisie) **L'atelier du diable** (Martinique)

The pickle family circus (Californie)

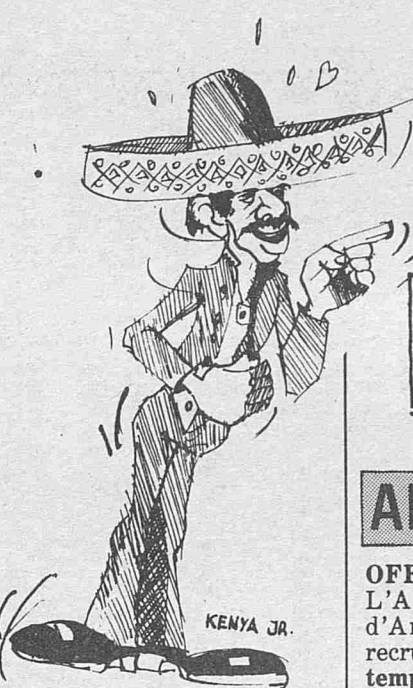
Jusqu'au 3 Janvier.



MARTIGUES : au cinéma art et essai Jean Renoir, quartier Paradis St. Roch

Mardi 5, mercredi 6 : **Neige** de Juliet Berto et J. H. Roger. Entre Pigalle et Barbès se noue une fiction noire pour un monde de la nuit qui tache.

Vendredi 8, samedi 9 et dimanche 10 : **Psychose**, d'Alfred Hitchcock. « Ce film, pour lequel Hitchcock demandait de ne pas laisser entre les spectateurs dix minutes après le début de la projection, a ceci de



Nous MEXICAINS, Nous savons le Sombbrero et la trampetta

ANNONCES

OFFRE D'EMPLOI : L'Association Lorraine d'Amitié Franco-Arabe, recrute un animateur à mi-temps, chargé de la coordination des activités d'animation.

- Soirées information - débat

- Animation enfants

- Activités de loisirs.

Expérience de la vie associative et connaissance du milieu migrant souhaitées

20 heures par semaine, horaire irrégulier en soirées et fin de semaine, travail nécessitant déplacements dans NANCY et banlieue. Salaire mensuel brut 2500 F.

Envoyer CV avec lettre d'accompagnement avant le 15 janvier 1982 à l'A.L.A.F.A., bâtiment Administratif, av. Pinchard, 54100 Nancy

ADEPBA : L'Association pour le Développement des Etudes Portugaises, Brésiliennes, de l'Afrique et de l'Asie Lusophones (A.D.E.P.B.A.) a une nouvelle adresse : 34 rue Dumond d'Urville, 75016 Paris. Tél. 502 10 10.

Ayant repris la publication de son « **Bulletin d'information** » n° 11 - NOV: 1981, elle annonce la reprise d'une vie nouvelle après deux ans difficiles sans inédits ni subventions. Son bureau fait appel aux forces nouvelles pour élargir son champ d'action.

SOLIDARITE : Jeune portugais de 21 ans, en prison depuis 18 mois, cherche appui de personnes dévouées pour l'accueillir en permission, le visiter et lui apprendre le français. Lui écrire si possible en portugais ou en français très simplement : Lionel José Dias Cordeiro, 102309-D2 G234, 7 av. des Peupliers, Fleury Mérogis, 91705 Sainte Geneviève Des Bois. Cedex.

EXPOS

MEXIQUE : au centre culturel du Mexique, 47 bis ave Bosque, 75007 Paris, tél. 555 79 15

Artistes mexicains chez Clot, Bramsen et Georges : Gerardo Cantù/Pedro Coronel/Rafael Coronel/Francisco Corzas/José Luis Cuevas/Alberto Gironella/Marcos Huerta/Luis Lopez Loza/Rodolfo Nieto/Juan Manuel De la Rosa/Carmen Parra/Juan Soriano/Francisco Tolédo/Louis Zaraté.

Exposition ouverte jusqu'au 13 février de lundi au vendredi de 10h à 18 h, et le samedi de 12h à 18h.

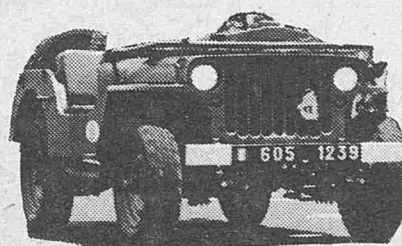
NORUMA : centre culturel, 17, 47 rue de Saussure, 75017 Paris. Tél. 226 68 81.

Du 5 au 23 janvier : aquarium peintures **Nomura**.

BRETAGNE ET TIERS-MONDE : le CRIDEV et la maison du Champ de Mars organisent une exposition : **Bretagne et Tiers-Monde : quels liens ? Pour quels développements ?** Cette expo sera présidée par Edmond Hervé, maire de Rennes. C'est à partir du 9 janvier 1982, à la Maison du Champ de Mars, Cour des Alliés, Rennes.

MARTIGUES : salle de l'Aigalier, Place du 8 mai.

A partir du jeudi 7 janvier à 18h30 : exposition des oeuvres de **Henri Damofli et Claude Boitard**.



URGENT : Sans Frontière recherche une 4L (ou autre véhicule) d'occasion, avec plein d'essence facultatif. Prix Sans Frontière très souhaité (ne figure pas à l'Argus). Appeler le journal : 278 44 78.

JEUX ET MOTS CROISES

par **Hartmann**

Solution de la grille n°31

E	T	H	I	O	P	I	E	S
G	H	A	N	E	E	N	A	
Y	E	M	E	N	O	L	A	F
P	E	D	I	T	A	M	I	
T	H	A	I	L	A	N	D	E
I	U	T	I	L	E	R	I	
E	L	E	S	C	U	D	O	
N	O	M	M	F	O	U	S	
N	I	A	M	E	Y	U	N	I
E	R	I	E	S	E	H	S	

Grille n° 32

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Horizontalement

1. Port du Maroc-Note
2. Sur la Tamise-Opaque
3. Titre-Public
4. Ville du Japon-Trucide
5. Débile
6. Découvrir
7. Gousse-Femme d'un raja
8. Laize-Monstres fabuleux
9. Pays d'Afrique-Cheville
10. Petit vase

VERTICALEMENT

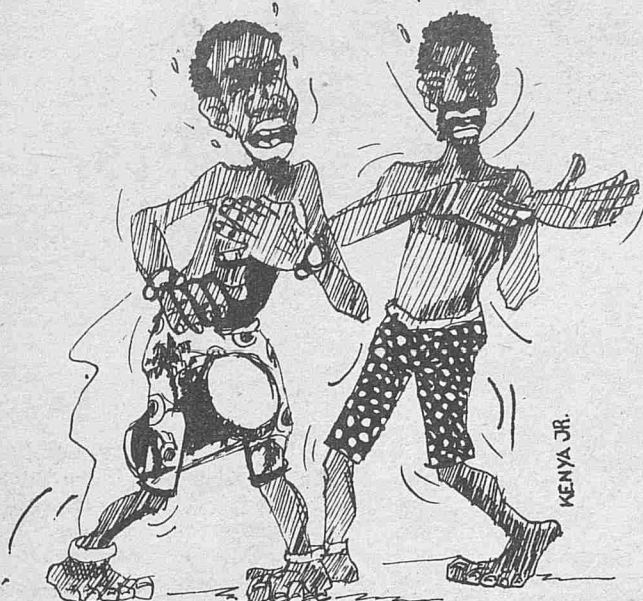
1. Pays d'Afrique-Ville de Syrie
2. Ecervelée
3. Ombilic-Note
4. Préfixe-Planche-Crible
5. Capable d'érection
6. Répéter-Pouffe
7. Pomme-Lanterne
8. Touchante
9. Colin-Prince troyen
10. Crack-Passionnées.

Solution des noms de poissons

C	O	L	I	N			
S	A	U	M	O	N		
G	R	O	N	D	I	N	
C	A	R	A	S	S	I	N

Trouvez trois mots en utilisant à chaque fois toutes les lettres données

E	R	T	E	R	I



A 22h30 : **Alain Nizet** : e-btre la révolte et la tendresse, accompagné par Didier Carnier à la guitare.

NEW MORNING : 7, 9 rue des Petites Ecuries, 75010 Paris, tél. 523 51 41.

Entre les 3 et 15 janvier 1982 : une semaine de guitare avec des interprètes tziganes, brésiliens. Il y aura aussi du folk, du jazz-rock, du blues, du be-bop.

BOBINO : 20 rue de la Gaité, 75014 Paris, tél. 322 74 84.

Jusqu'au 3 janvier : la chanteuse brésilienne **Nazare Pereira**, sambas, bossanovas, etc...

Du 5 au 24 janvier : **Font et Val**, accompagnés aux claviers par Patrick Siniavine et Mico Nissim

DUNOIS : 28 rue Dunois, métro Nationale, tél. 584 72 00

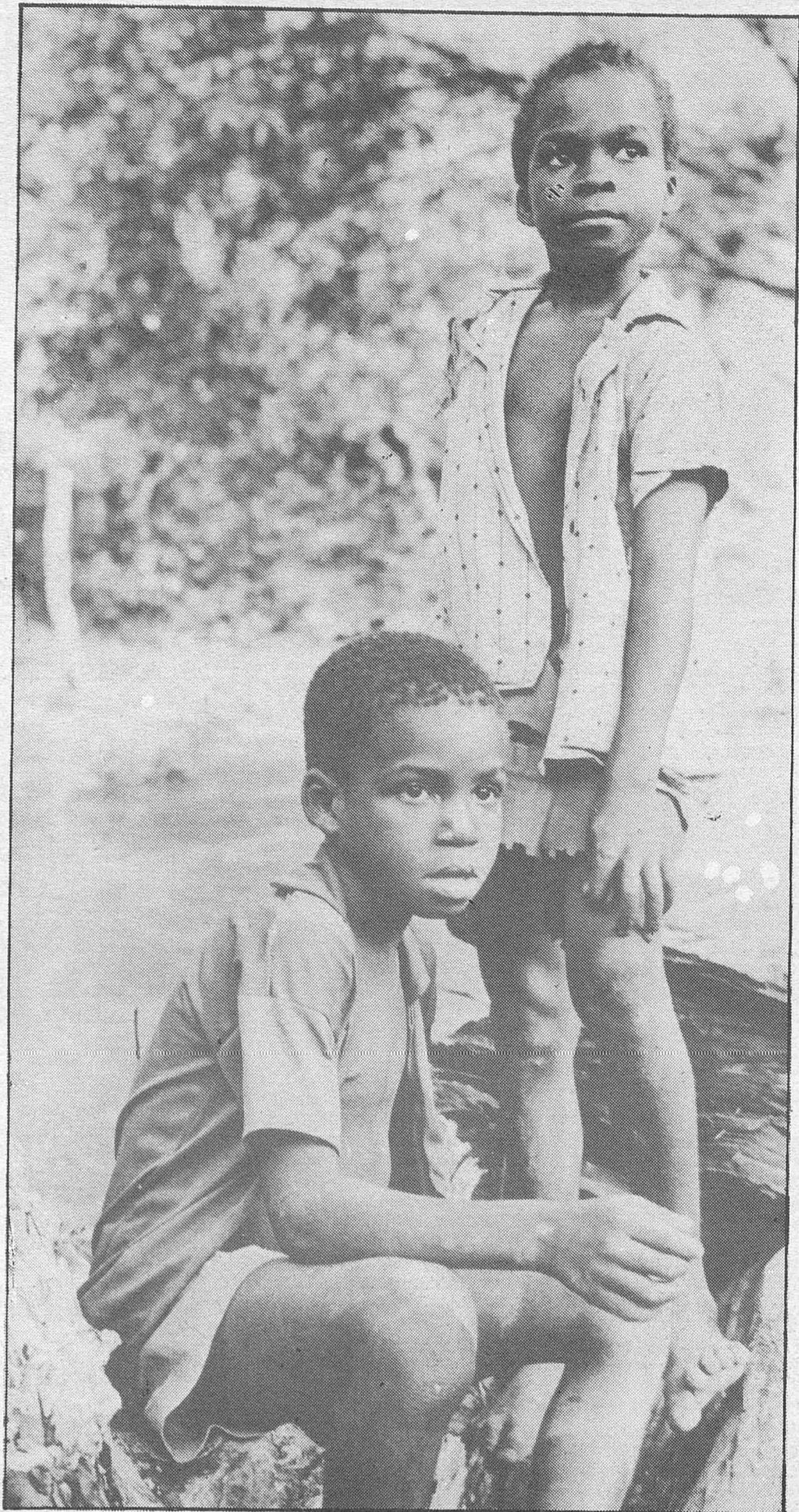
Vendredi 8 et samedi 9 : musique antillaise avec **Josy Mas** (chant), **Louis Xavier** (basse), **Serge Marne** (batterie), **Charles Barry** (guitare), **Bernard et Francis Lapierre** (choristes). C'est à 20h30.

Dimanche 10 à 19 H : Salsa avec **Combinacion Latina**.

THEATRE

GRAND HALL MONTORGUEIL, 46 rue Montorgueil, 75002 Paris. Tél. 233 80 78.





BEL, BEL ZOMBI

Conte pour enfants... et adultes

En bas du morne, il y avait une dame pauvre, pauvre qui habitait une cas misérable ; une petite petite case en tôles et en fibrociment. Un jeudi matin de grand soleil, elle prit son linge, blanc et couleur, l'attacha dans un drap bleu avec un gros savon de Marseille, et partit à la Rivière Blanche avec son fils. Arrivée à la rivière, elle choisit un beau bassin d'eau claire, à côté d'un touffe de bambous et de bakouas rafraîchissants : un endroit où il y avait de grosses pierres plates pour bien frapper le linge et faire s'en aller l'écume de savon au fil de l'eau. Elle lava ainsi toute la matinée, ayant soin de mettre les chemises et les caleçons de ti Fen, (c'était le nom de son fils) à la « blanni », sur les herbes de Guinée.

A midi sonnant, au moment où l'ombre et le corps ne font qu'un, elle appela ti Fen, pour lui donner son manger : une des deux cassaves qu'elle avait apporté, un morceau d'avocat en croissant de lune. Après le repas, elle commença à rincer le linge qu'elle avait mis à blanchir. Mais Ti Fen, le boudin rond comme une calebasse, décida d'aller chercher l'ombre dans un petit bois de mahogany et de campêches voisin. Car il faut dire que le soleil avait mis tellement de charbon dans son fourneau, que même les chiens aux côtes innombrables et les vieux chats voleurs cherchaient refuge dans les plis étroits de la jupe de l'ombre. Dans le bois Ti Fen sentit la fraîcheur le prendre et le lécher doucement,

comme si c'était le chien de monsieur Socrate. Alors, le contentement le fit chanter, danser. Il sortit de sa poche de pantalon Kaki, le petit canif qu'on lui avait fait cadeau pour sa première communion privée, tailla une tige de giromon qui courait sous un mangier et se confectionna une petite flûte. Et il se mit à jouer et à chanter

*« Yo di zombi led, pandan zombi bel
Yo di zombi led, pandan zombi bel »*

Zombi, qui n'était pas très loin de là, (vous me direz que c'est pas normal que zombi soit dehors gros deux heures de l'après-midi, mais ce n'est pas de sa faute, le pauvre, il a été obligé de sortir en pleine journée, puisque sa pauvre marraine Da Yaya est malade, à l'agonie !), Zombi donc tendit l'oreille et écouta, c'était bien ce qu'il avait entendu :

« Yo di zombi led, pandan zombi bel »

Alors là, zombi s'oublia et se mit à biguiner tout en scandant : « Yo di zombi led, pandan zombi bel ... »

Perdant presque son âme de zombi, il décida de sortir de sa réserve pour aller voir qui le fêtait ainsi, avec autant de justesse et de clairvoyance. Et il vit Ti Fen. Mais celui-ci eut peur quand il vit zombi et il prit ses jambes à son cou. Zombi lui cria « N'aie pas peur mon fi, n'aie pas peur, chante encore pour papa zombi ». Alors, ils dansèrent des heures sur des airs de flûte en tige de giromon « Yo di zombi led ... »

Pendant ce temps, la mère de Ti Fen commençait à s'inquiéter. Elle l'appela dans le lointain « Ti Fen, Fen, en, n. Ti Fen, Fen, en, n » et l'écho répercutait sa voix. Ti Fen, reboutonna sa chemise ouverte dans le balan de la danse et s'apprêta à partir. A ce moment zombi lui dit « Pour avoir été si gentil, mon fils, papa zombi va te donner un petit quelque chose. Prends ça, et quand tu arrives devant ta maison, tu vas le fesser très fort par terre » Et il chargea une grosse malle sur la tête de Ti Fen. Lorsque sa mère le vit, elle hurla « Monsieur Ti Fen, allez me redéposer tout de suite les affaires de la personne ! Ola ou pran ça ? » Ti Fen parvint tant bien que mal à lui raconter son histoire. La mère pas trop rassurée dit « Bon, allons voir ça ».

Arrivés chez eux, Ti Fen fit comme avait dit zombi et ils virent avec stupeur s'élever une belle maison. Ah non ! ce n'était plus une case, c'était une maison. Lorsqu'ils entrèrent ils virent toutes sortes de plats appétissants, des accras-cribiches, des colombos, des lambis rôtis et des soupes à congo.

Mais non loin de là, vivait une dame envieuse comme un gangan qui cherche la pluie. Elle était méchante comme un coq djemm'. Elle tourmenta tant et si bien Ti Fen que l'enfant finit par livrer son secret. Alors le lendemain au pipirit chantant, elle rassembla tout son linge, sale ou propre, c'était pas là l'important ! Elle attrapa en passant son fils qui ronflait encore et gravit en toute hâte le morne qui menait à la rivière. Là, elle fit elle-même une flûte à son fils et l'envoya chanter dans le petit bois.

Mais, celui-ci, il s'appelait Féfé, Féfé n'arrivait même pas à lever un pied tellement il avait peur. Et elle hurlait « Allez, allez, iche man Bance, allez » ! Et lui comme un mulet était posé sur la terre. Ses deux bols de genoux jouaient le plus formidable ladghia, qu'il avait jamais été donné à entendre sur cette petite Guinée d'adoption.

Une fois dans le bois, qu'il avait atteint vaille que vaille, tremblant comme une feuille de banane un grand soir de pluie et de lune pleine, il se mit à jouer. Mais au lieu de dire « Yo di zombi led, pandan zombi bel » il se mit à chanter « yo di zombi bel, pandan zombi led ». Zombi tendit l'oreille (Evidemment il était là, puisqu'il n'était que quatre heures du

matin et que l'Angélus n'avait pas encore sonné l'heure fatidique pour tous les zombis, soucougnans, volants et compagnie, qui se réunissaient chaque soir sur la Montagne Pelée, parfois même ils organisaient des courses Montagne-Pelée-Souffrière de Guadeloupe ; le dernier arrivé avait pour punition d'aller effrayer un curé, en plein jour, au risque de sa zombiété !). Donc zombi faisant encore le tour de ses concubines soucougnans à gros seins, tendit l'oreille.

« Hé ! Hé ! qui peut donc ainsi se tromper à mon sujet ? » Il alla voir la face de cet individu si peu clairvoyant. Quand Féfé le vit, alors ses genoux battirent, tambours au son pur, le ladghia de la mort. Il ne put même pas esquisser un geste de fuite. Mais zombi lisant dans son âme le rassura « Hé mon fi, n'aie pas peur, papa zombi ne va tout de même pas te manger, nous les zombis on ne mange pas souvent et parfois quand on mange, on ne mange que les mangé-couli à petites graines rouges, les pommes-lianes et on ne boit que la rosée qui se pose sur les fleurs. Mais dis-moi, c'est quoi cette chanson que tu chantes ? Redis-la-moi ». Et Féfé, bête comme le talon du soulier verni que sa grand-mère mettait seulement pour aller aux enterrements, chanta « Yo di zombi bel, pandan zombi led » « Chante encore pour papa ». « Yo di zombi bel, pandan zombi led ». Zombi susceptible comme un p... chaud commençait à se vexer. Alors, il disparut un moment derrière les halliers et revint avec une grosse malle. Féfé s'en empara, et délivré courut retrouver sa mère. Quand elle le vit elle s'écria « Ah mon fi, je bénis le jour où le bon dieu m'a fait céder à ton père dans le champ de canne derrière chez mon papa défunt. C'est grâce à ça oui ! si tu es né et si aujourd'hui tu me rends riche ». Elle ne prit même pas ses hardes qu'elle n'avait d'ailleurs pas mouillées. Aille ! Elle en aurait d'autres et de bien plus beaux ! Et en quatrième vitesse, elle dévala le petit morne qui menait jusqu'à chez elle. Féfé arrivait à peine à la suivre. Elle cria « mais fais vite, mon fi, fais vite ». Féfé épuisé fessa lui aussi sa malle par terre. Alors, cent serpents, mille-pattes gigantesques, mygales et scorpions se jettèrent sur la mère et l'enfant et les dévorèrent. C'est ainsi que nos désirs non sincères et nos mensonges périssent.

Aline N'Goala
Martinique-Caraïbes